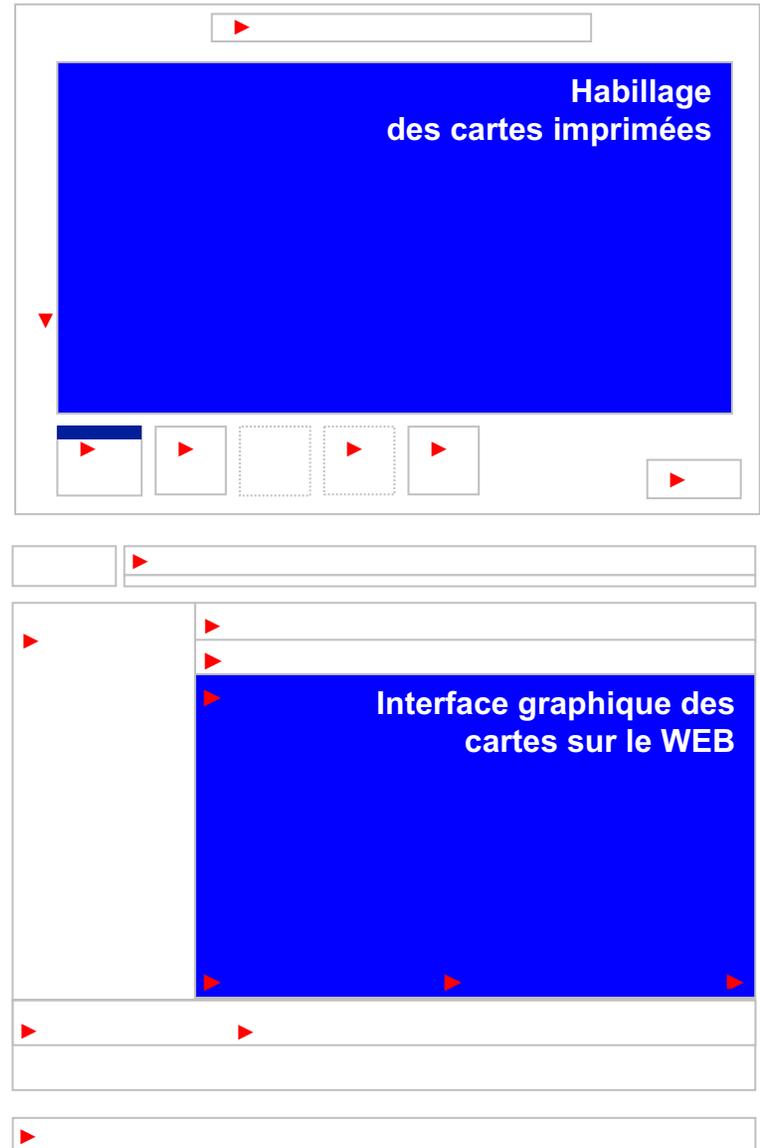


**PROGRAMME D'IDENTIFICATION CARTOGRAPHIQUE (PIC) –
Cadre de référence
Décembre 2007**



Impression du document



Ce document est disponible dans le site intranet du Ministère : <http://www.intranet/> sous la rubrique *Politiques et normes / Programme d'identification cartographique (PIC)* du menu de gauche.

Ce document est aussi conçu pour une impression recto-verso, *paysage*, en noir et blanc ou en couleurs, avec reliure en haut ou à gauche au choix.

- Sélectionnez une imprimante noir et blanc ou couleurs offrant une capacité recto-verso.
- Bouton *Propriétés*
 - Choisissez *Orientation paysage*
 - Sous *Imprimer en Recto-verso*

Cochez *Retourner sur les bords longs* pour imprimer en fonction d'une reliure de type cahier anneau située dans le haut du document.

Ou

Cochez *Retourner sur les bords courts*, pour une reliure de type spirale située sur le côté gauche du document.

Réalisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale de l'information géographique
Direction des communications

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

ISBN : 978-2-550-51318-6

Code de diffusion : 2007-2013b

TABLE DES MATIÈRES		Page
INTRODUCTION		1
PROCESSUS DE GESTION DE L'HABILLAGE		2
PARTIE I.	Habillage des cartes imprimées	5
1.	Composantes	7
2.	Gabarit de mise en page	11
3.	Lettrage	23
4.	Considérations complémentaires	27
5.	Exemples d'application	31
ANNEXES TECHNIQUES		35
I A.	Consignes pour l'édition des échelles	36
I B.	Exemples d'application des croquis de repérage, agrandissements de secteurs, extraits de produits	37
I C.	Exemple d'application des blocs C et D pour la carte à l'échelle de 1/20 000	40
I D.	Aide-mémoire pour la validation (cartes imprimées)	41
PARTIE II.	Interface graphique des cartes sur le WEB	43
1.	Préparation	45
2.	Composantes	47
3.	Gabarit de mise en page	51
4.	Lettrage et couleurs	55
5.	Fenêtre cartographique	57
6.	Exemples d'application	61
ANNEXES TECHNIQUES		65
II A.	Barre d'outils – icônes, libellé des infobulles et descriptions	66
II B.	Thèmes et seuils d'affichage	68
II C.	Aide-mémoire pour la validation (cartes sur le WEB)	69

INTRODUCTION

CONTEXTE

Gestionnaire du territoire public et de ses ressources naturelles, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune intervient sur le plan de l'utilisation et de la mise en valeur du territoire et des ressources forestières, fauniques, minérales et énergétiques. À cet effet, il développe, adapte et diffuse de nombreuses cartes en version papier et numérique nécessaires pour mieux connaître le Québec notamment sur le plan géographique.

En 2004, le Ministère a adopté une approche commune sur l'habillage des cartes imprimées, le Programme d'identification cartographique (PIC) – Cadre de référence sur l'habillage. Depuis, les cartes produites au Ministère s'inspirent de ce cadre (partie I). De plus, comme le volet des applications de cartographie interactive se développe rapidement, le même intérêt pour le partage d'expertise qui a contribué à créer le PIC pour cartes imprimées s'est manifesté. Le besoin de traiter aussi de l'habillage des cartes dans Internet allait donc de soi. Un groupe de travail constitué de représentants de la Direction des communications et de la Direction générale de l'information géographique, responsables de l'application du PIC pour cartes imprimées, s'est donc penché sur la question. La partie II du présent document qui est issu de cette collaboration a été soumise pour consultation à différents spécialistes du Ministère. Elle s'est enrichie grâce à leurs commentaires basés sur des connaissances théoriques mais avant tout sur l'expertise développée par chacun.

OBJECTIFS

- composer un cadre de référence qui reflète à la fois les acquis tout en proposant des solutions novatrices et souples pour l'avenir;
- conformer l'habillage des produits cartographiques aux normes issues du Programme d'identification visuelle gouvernemental (PIV) de même qu'aux directives ministérielles;
- faciliter aux usagers l'utilisation des cartes en s'inspirant des bonnes pratiques en cartographie et en édition WEB;
- préconiser une approche de continuité d'un produit à l'autre;
- doter les produits du Ministère d'une image de marque.

HABILLAGE

L'habillage se définit comme l'ensemble des composantes textuelles ou graphiques qui occupent le périmètre des cartes ou des images et les expliquent. Chaque produit cartographique est unique et résulte de l'intégration de l'information géographique qu'il véhicule, de la forme qu'elle prend et des objectifs de communication qui sont poursuivis. L'habillage, ou interface graphique lorsqu'on parle du WEB, s'adapte à ces variables et les reflète. Il accompagne le lecteur dans sa compréhension de l'information géographique fournie et doit conséquemment céder la place visuellement à cette dernière.

CADRE DE RÉFÉRENCE

Le présent document constitue un guide plutôt qu'une norme. Les chapitres suivants fournissent aux équipes de projet des outils pour soutenir et structurer la conception des habillages ou interfaces graphiques des pages cartographiques.

PORTÉE DU CADRE DE RÉFÉRENCE

Cette nouvelle édition du PIC appuiera la réalisation de l'habillage des cartes imprimées et des interfaces graphiques des futurs sites cartographiques du Ministère. Ce cadre de référence est un document évolutif.

PROCESSUS DE GESTION DE L'HABILLAGE

Cette partie propose un mode de fonctionnement pour encadrer la production dans un contexte d'approche projet où le concours de plusieurs unités administratives est requis.

PROBLÉMATIQUE

L'habillage cartographique peut répondre à des règles déterminées. Cependant, lorsque des spécificités s'ajoutent, leur intégration commande un traitement cas par cas qui doit également être encadré. Il a été constaté que les cartes sont examinées par plusieurs intervenants qui en influencent la facture graphique, souvent à la fin des projets lorsque les travaux sont quasi complétés. L'objectif du présent exercice est de structurer davantage les interventions en proposant la mise en place progressive d'un processus permanent qui définit :

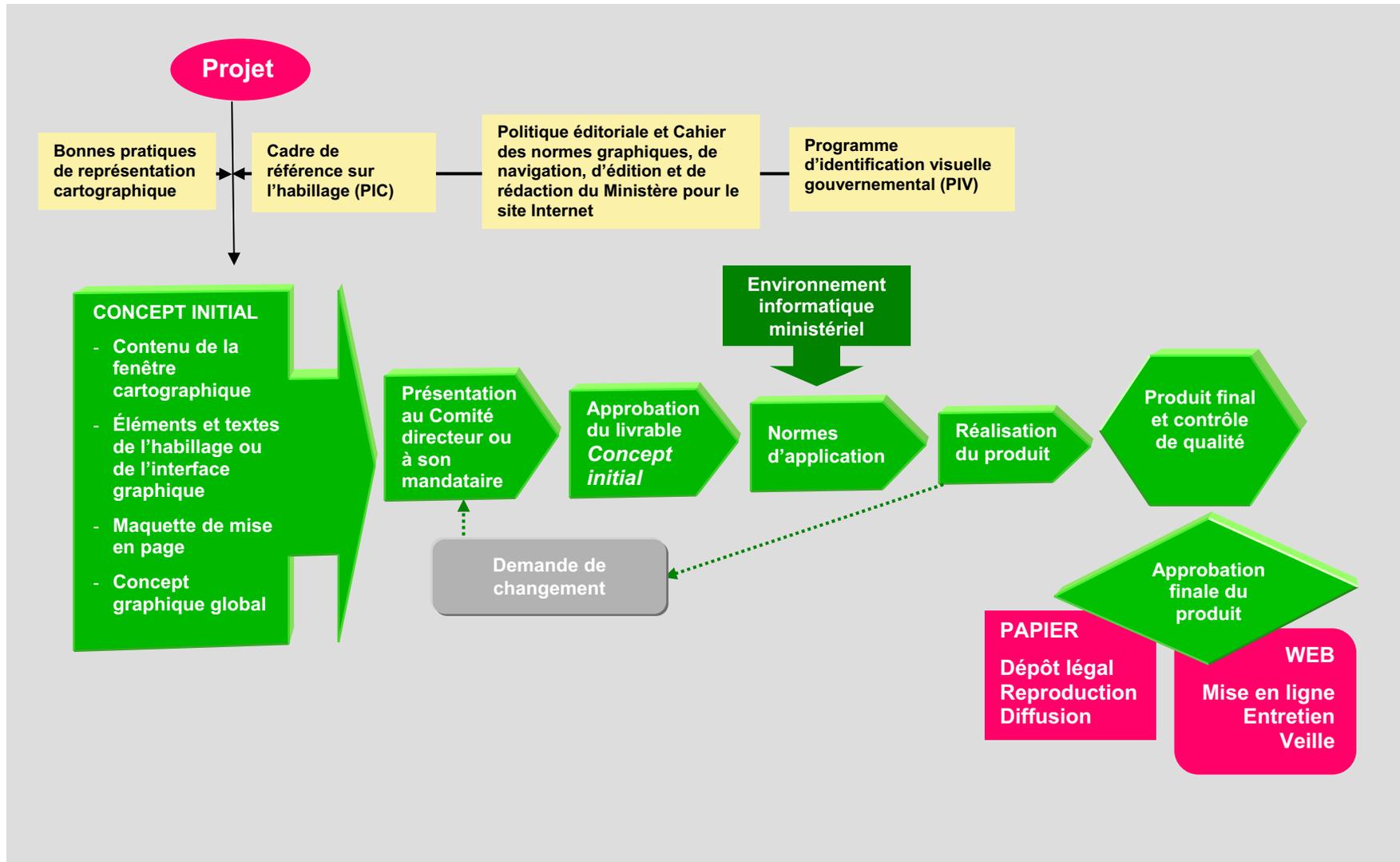
- les mandats des responsables et la portée des interventions dans le contexte d'une approche projet;
- le cheminement proposé.

MANDATS

- Chargé de projet
 - assure la coordination de l'équipe de projet et la réalisation du projet à toutes ses phases;
 - assure, avec l'équipe de projet, l'élaboration d'un concept initial qui tient compte des normes de représentation cartographique et du cadre de référence sur l'habillage (PIC). Ce concept présente le contenu de la fenêtre cartographique, les éléments et les textes de l'habillage ou de l'interface graphique, une maquette de mise en page et un concept graphique global;
 - assure la liaison avec le conseiller en communication, le répondant graphiste et le responsable de l'habillage de sa direction;
 - effectue la demande de révision du produit au moment approprié et prépare le matériel requis;
 - assure le suivi des décisions.
- Conseiller en communication (DCOM)
 - conseille l'équipe de projet sur les aspects graphiques et linguistiques au moment de la préparation du concept initial;
 - vérifie la conformité des textes aux règles linguistiques;
 - vérifie la conformité des concepts graphiques aux normes ministérielles ou gouvernementales et du PIC
 - valide la version finale.
- Responsable de l'habillage (direction, secteur)
 - assure l'agencement, du point de vue graphique, des produits de sa direction ainsi que leur conformité au PIC;
 - conseille les équipes de projet au moment de l'élaboration du concept graphique initial de chaque produit;
 - propose l'insertion de modifications au présent cadre de référence au fur et à mesure de l'évolution des produits.
- Comité directeur du projet ou son mandataire
 - approuve le concept initial des produits;
 - approuve le produit final.

CHEMINEMENT PROPOSÉ

Le schéma qui suit illustre les grandes étapes d'un cheminement de production cartographique. Il suggère la présentation d'un concept initial en début de projet et son approbation préalable à l'élaboration des normes d'application et à la réalisation soutenue par l'environnement informatique en place. L'assemblage du produit final, le contrôle de qualité et l'approbation finale précèdent les activités de diffusion des produits papier et WEB.



A navigation interface for a presentation slide. The main content area is a blue rectangle containing the text: **PARTIE I.**, **Habillage des cartes imprimées**, and **Adopté en septembre 2004**. The interface includes a progress bar at the top with a red triangle, a red triangle on the left side, and a set of navigation buttons at the bottom: a blue bar with a red triangle, a square with a red triangle, a dotted square, a square with a red triangle, a square with a red triangle, and a square with a red triangle.

ÉQUIPE DE PROJET – HABILLAGE DES CARTES IMPRIMÉES, 2004

Direction générale de l'information géographique (DGIG)

Martina Chumova
Louis Laberge
Marie Lapierre
François Maillette
Daniel Rochefort
Jean-Guy Vaillancourt

Direction des communications (DCOM)

Anne-Marie Barthe
France Dumais

REMERCIEMENTS

Le groupe de travail remercie les personnes suivantes dont la collaboration, les commentaires et les questions ont permis d'enrichir le document :

Réjean Asselin	Alain Bernard	Manon Carignan	Maxime Drouin
Richard Duguay	Lise Dumas	Guy Dumoulin	Lisette Gagnon
Pierre Gagnon	France Gauthier	Jean-François Larouche	Alexandre Lavoie
Louise Lefebvre	Réjean Matte	Raynald Marceau	Bernard Rousseau
Luce Sainte-Marie	Chantal Seuthé	Roméo Thierry	Lucie Vallée

L'équipe de gestion de la DGIG

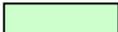
Les représentants des secteurs (**) et des directions :

Stéphane Beauséjour **	Jean-Marie Bilodeau **	Alain Caron	
Philippe Côté**	Alain Demers**	Annie Locas	Raynald Marceau
Marie-Ève Noël **	Francine Gauthier	J.F. Larouche	Nelson Leblond **
Benoit Trudel			

1. COMPOSANTES

Ce chapitre fixe les grandes composantes qui doivent se retrouver dans l'habillage de chaque carte et les règles d'écriture qui s'y appliquent. Diverses remarques complètent l'information. Sept blocs d'informations composent l'habillage. On se référera à la section 2 *Gabarit de mise en page* où la position de chaque bloc est établie. Des annexes techniques regroupées à la fin de la partie I complètent l'information de ce chapitre.

COMPOSANTE	DESCRIPTION
A	Titre et sous-titre
B	Légende
C	Métadonnées
D	Sources et réalisation
E	Croquis de repérage, agrandissement de secteur, extrait de produit
F	Chiffres des coordonnées autour de la carte
G	Identification gouvernementale

COMPOSANTE	DESCRIPTION	REMARQUES
Tous les blocs sont obligatoires sauf le bloc E s'il n'est pas requis.	<ul style="list-style-type: none"> – Les textes des blocs B (frontières), C (métadonnées) et D (sources et réalisation) doivent être utilisés tel quels. – Tous les autres textes seront établis sur mesure pour chaque produit. 	<p>La police Arial normale, appuyée à gauche, est recommandée pour tous les textes des habillages.</p> <p>Le chapitre 3 relate l'information sur les lettrages.</p>
A	<p>Titre</p> <p>Sous-titre</p>	Le titre des cartes de <i>série</i> est en <i>Times New Roman</i> .
B	<p>Légende</p> <p>Titre de la rubrique</p> <p>Symbologie :</p> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="margin-right: 10px;">  <ul style="list-style-type: none"> • </div> <div style="margin-right: 10px;"> <p>ou annotation</p> </div> <div style="font-size: 2em;">}</div> <div> <p>Nom des éléments ¹</p> <p>Nom des sous-éléments</p> </div> </div> <p>Note(s) : 1. xxxxxx 2. xxxxxx</p>	<p>Dans les cartes de <i>série</i>, la légende est uniforme pour l'ensemble des feuilles, que les éléments soient présents ou non dans une feuille spécifique.</p> <p>Les plages de couleurs ou de grisés, les traits, symboles et annotations sont placés à gauche des écritures.</p> <p>Les notes sont regroupées en bas de la légende et y réfèrent au moyen d'un chiffre en exposant.</p>
	<p>Frontière</p> <p>— . . — Frontière internationale</p> <p>— . — . Frontière interprovinciale ou interétatique</p> <p>— — — Frontière Québec–Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)</p>	<p>Par convention, les tiretés représentés sont utilisés.</p> <p>Voir le chapitre 4, section 1, pour des informations complémentaires relatives à la cartographie des frontières.</p>
C	<p>Métadonnées</p> <p>Projection cartographique Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46^e et 60^e).</p> <p><u>Qu</u> Mercator transverse universelle (MTU), fuseau xx.</p> <p><u>Qu</u> Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau xx.</p> <p>Échelle</p> <div style="display: flex; align-items: center;">  </div> <p>1/7 500 000</p>	<p>Les métadonnées minimales décrites à gauche apparaissent sur toutes les cartes. Des métadonnées complémentaires sont ajoutées au besoin (voir l'exemple d'application à l'annexe I C).</p> <p>Cartes à l'échelle de 1/1 250 000 et plus petite.</p> <p>Cartes à l'échelle de 1/250 000.</p> <p>Cartes à l'échelle de 1/20 000, 1/100 000 et plus grande.</p> <p>Les échelles sont standardisées. On trouvera à l'annexe I A les consignes adoptées pour l'édition des échelles.</p> <p>L'échelle s'écrit de la façon suivante : pas d'espace avant et après l'oblique; une espace avant les tranches de milliers.</p>

<p style="text-align: center;">D</p>	<p>Sources</p> <table border="0"> <tr> <td>Données</td> <td>Organisme</td> <td>Année</td> </tr> <tr> <td>Xxx</td> <td>Xxx</td> <td>XXXX</td> </tr> </table>	Données	Organisme	Année	Xxx	Xxx	XXXX	<p>L'année est mentionnée lorsque disponible. Autrement la rubrique est omise. Ordre alphabétique de la première colonne, puis de la deuxième.</p>															
Données	Organisme	Année																					
Xxx	Xxx	XXXX																					
	<p>Réalisation</p> <p>Production : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Direction générale de l'information géographique Note : Le présent document n'a aucune portée légale.</p> <p>Collaboration : ministère ou organisme</p> <p>Diffusion : Géoboutique Québec</p> <p>© Gouvernement du Québec</p> <p>Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, x^e trimestre année</p> <p><u>ou</u></p> <p>© Gouvernement du Québec, x^e trimestre année</p>	<p>Ou autre organisme à préciser s'il y a lieu. Formulation proposée si jugé à propos. Coopération soutenue. Ou autre organisme à préciser s'il y a lieu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le © est aligné à gauche. - Le dépôt légal est obligatoire seulement pour les produits publiés et destinés à l'extérieur du Ministère. Si utilisé, il prend en charge le trimestre et l'année. <p>Le trimestre s'écrit avec un exposant : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e.</p>																					
<p style="text-align: center;">E</p>	<p>Croquis de repérage, agrandissements de secteurs, extraits de produits</p>	<p>Ce bloc sert à introduire la notion de <i>série</i> pour les produits. Se référer à l'annexe I B pour des exemples d'application.</p>																					
	<p>Flèche du nord</p>	<p>Par convention, les cartes sont toujours orientées franc nord et une flèche indiquant le nord n'est donc pas requise.</p>																					
<p style="text-align: center;">F</p>	<p>Chiffres des coordonnées autour de la carte Numéros de feuilles</p>	<p>Position horizontale. Position : en haut à gauche et en bas à droite du cadre.</p>																					
<p style="text-align: center;">G</p>	<p>Identification gouvernementale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Carte produite par le Ministère seul : <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td style="text-align: left;"><small>Ressources naturelles et Faune</small></td> <td style="text-align: center;"></td> </tr> </table> <p style="margin-left: 20px;">Hauteur du drapeau : minimum 6 mm</p> ▪ La hauteur du drapeau dans la signature varie en fonction du format de l'affiche (chiffres arrondis) : <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>- Lettre (21 x 28 cm)</td> <td>→</td> <td>drapeau de 6 mm</td> </tr> <tr> <td>- Tabloïd (28 x 43 cm)</td> <td>→</td> <td>drapeau de 6 mm</td> </tr> <tr> <td>- ISO A1 (59 x 84 cm)</td> <td>→</td> <td>drapeau de 10 mm</td> </tr> <tr> <td>- ISO A0 (84 x 118 cm)</td> <td>→</td> <td>drapeau de 12 mm</td> </tr> <tr> <td>- Très grand (140 x 180 cm et +)</td> <td>→</td> <td>drapeau de 15 ou 17 mm</td> </tr> </table> 	<small>Ressources naturelles et Faune</small>		- Lettre (21 x 28 cm)	→	drapeau de 6 mm	- Tabloïd (28 x 43 cm)	→	drapeau de 6 mm	- ISO A1 (59 x 84 cm)	→	drapeau de 10 mm	- ISO A0 (84 x 118 cm)	→	drapeau de 12 mm	- Très grand (140 x 180 cm et +)	→	drapeau de 15 ou 17 mm	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La signature apparaît toujours en noir, en bas à droite de la carte. Sa base est alignée sur celle des autres blocs. ▪ Si la carte est produite conjointement avec trois organismes gouvernementaux et moins, dans le cadre d'une entente formelle ou de cofinancement, on utilise la signature de cette façon : <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td style="text-align: left;"><small>Ressources naturelles et Faune</small></td> <td style="text-align: center;"></td> </tr> </table> <p style="margin-left: 20px;">Avec la participation du : Ministère Secrétariat.....</p> ▪ Si la carte est produite conjointement avec plus de trois organismes gouvernementaux : <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td style="text-align: left;"><small>Ressources naturelles et Faune</small></td> <td style="text-align: center;"></td> </tr> </table> 	<small>Ressources naturelles et Faune</small>		<small>Ressources naturelles et Faune</small>	
<small>Ressources naturelles et Faune</small>																							
- Lettre (21 x 28 cm)	→	drapeau de 6 mm																					
- Tabloïd (28 x 43 cm)	→	drapeau de 6 mm																					
- ISO A1 (59 x 84 cm)	→	drapeau de 10 mm																					
- ISO A0 (84 x 118 cm)	→	drapeau de 12 mm																					
- Très grand (140 x 180 cm et +)	→	drapeau de 15 ou 17 mm																					
<small>Ressources naturelles et Faune</small>																							
<small>Ressources naturelles et Faune</small>																							

2. GABARIT DE MISE EN PAGE

Cette partie fixe les principaux paramètres du gabarit de mise en page des grandes composantes de l'habillage.

On notera que des échelles cartographiques et des formats de papier standards ont été adoptés pour mieux normaliser la représentation du territoire.

Les documents cartographiques sont classés par types :

- 1 - Cartes d'ensemble du Québec, format portrait
- 2 - Cartes de la partie sud du Québec, format paysage
- 3 - Cartes de *série*, format paysage

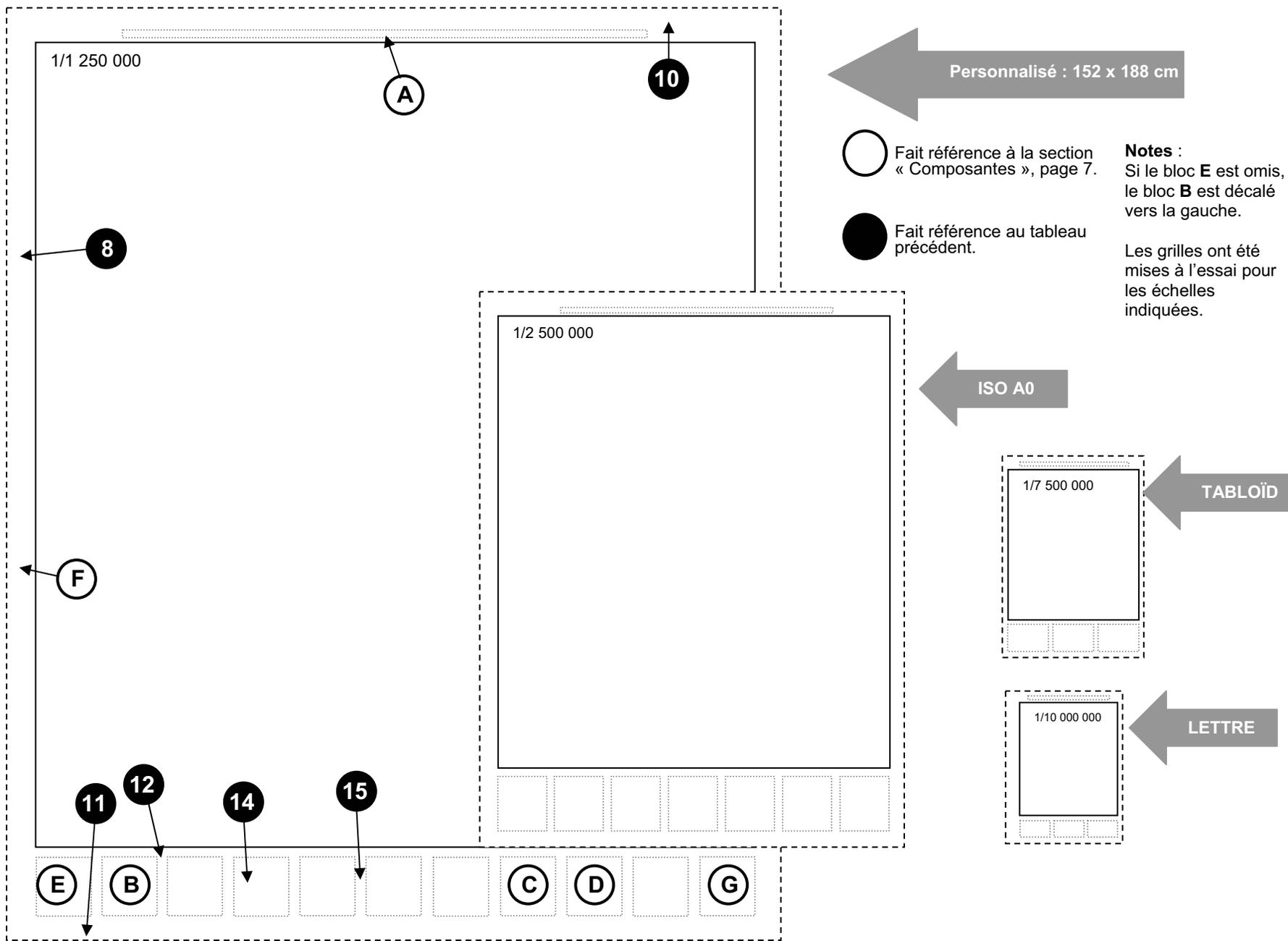
Un tableau relate, pour chaque type de document cartographique, les dimensions suggérées pour les paramètres analysés. Un croquis de mise en page illustre ces paramètres et positionne ensuite les blocs d'informations établis au chapitre précédent.

Bien que conçus d'abord pour illustrer la mise en page des documents cartographiques, ces croquis peuvent également servir de cadrage à d'autres produits (photographies aériennes, orthophotographies, ortho-images, etc.).

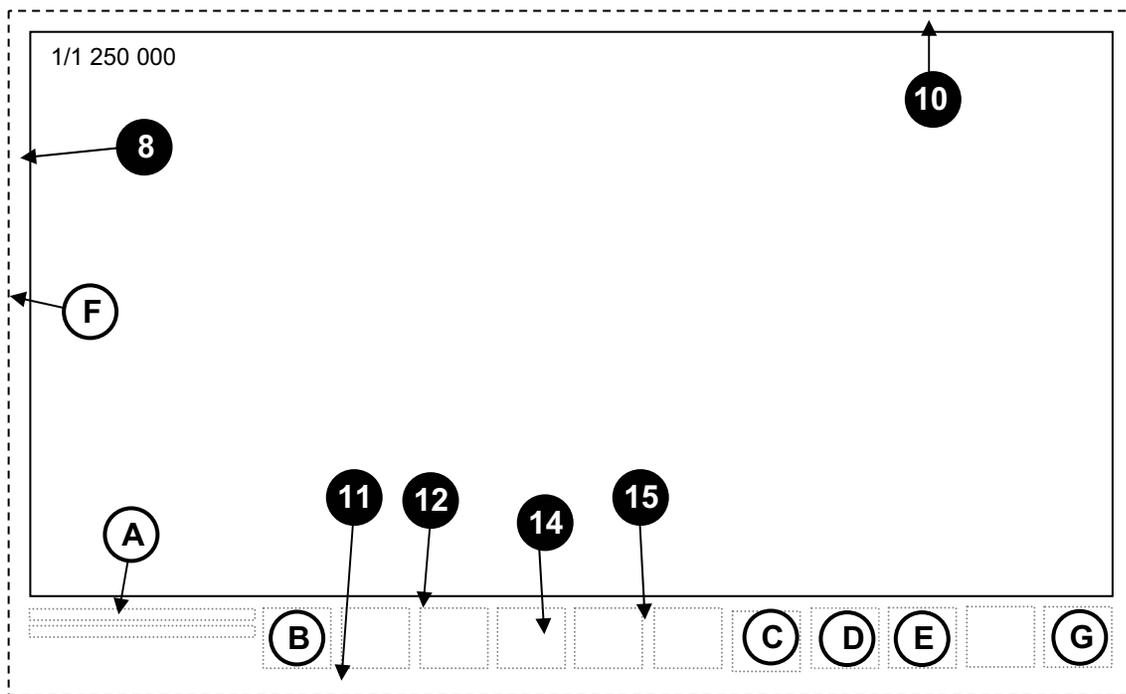
Ces gabarits de mise en page sont à privilégier. Cependant, lorsque requis, bien d'autres formats peuvent s'en inspirer; une démarche de mise au point de gabarits additionnels est proposée à la section 4 du chapitre.

1- Cartes d'ensemble du Québec, format portrait

Paramètres		1/10 000 000	1/7 500 000	1/2 500 000	1/1 250 000
1	Fenêtre géographique (λ, ϕ) Point n° 1, coin inférieur gauche Point n° 2, coin supérieur gauche Point n° 3, coin supérieur droit Point n° 4, coin inférieur droit	1 (-79.6972°, 43.9169°) 2 (-85.8926°, 62.2672°) 3 (-51.1074°, 62.2672°) 4 (-57.3028°, 43.9169°)	idem	idem	idem
2	Fenêtre géographique (coordonnées X et Y, Lambert)	1 (-900000 m, 61275 m) 2 (-900000 m, 2136275 m) 3 (900000 m, 2136275 m) 4 (900000 m, 61275 m)	idem	idem	idem
3	Centre de la fenêtre géographique (λ, ϕ)	-68.5000°, 53.9169°	idem	idem	idem
4	Centre de la fenêtre géographique (coordonnées X et Y, Lambert)	0 m, 1098775 m	idem	idem	idem
5	Format papier standard	Lettre 21,59 x 27,94 cm (8,5 x 11 po)	Tabloïd 27,94 x 43,18 cm) (11 x 17 po)	ISO A0 84,1 x 118,9 cm (33 x 46 po)	Personnalisé : 152 x 188 cm (60 x 74 po)
6	Format de la page aux lignes de coupe (X, Y)	21,5 x 28 cm	26 x 37 cm	78 x 100,5 cm	152 x 188 cm
7	Format de la fenêtre cartographique (X, Y)	18 x 20,75 cm	24 x 27,6 cm	72 x 83 cm	144 x 166 cm
8	Marge latérale de gauche	2,5 cm (reliure)	1 cm	3 cm	4 cm
9	Marge latérale de droite	1,2 cm	1 cm	3 cm	4 cm
10	Marge du haut	2,2 cm	2,4 cm	4,5 cm	6 cm
11	Marge du bas (extérieure à la légende)	1,2 cm	1 cm	3,2 cm	4 cm
12	Distance entre la carte et la bande de légende	0,7 cm	1 cm	1,3 cm	2 cm
13	Dimension maximum de la bande de légende	18 x 3 cm	24 x 5 cm	72 x 10 cm	144 x 12 cm
14	Nombre théorique de blocs et dimension maximum d'un bloc de légende	3 blocs de 5,5 x 3 cm	3 blocs de 7,5 x 5 cm	7 blocs de 9 x 10 cm	11 blocs de 11 x 12 cm
15	Espacement entre les blocs	0,75 cm	0,75 cm	1,5 cm	2,3 cm
16	Signature gouvernementale (hauteur du drapeau)	6 mm	6 mm	12 mm	17 mm
17	Dimension du carton d'agrandissement	---	---	9 x 9,5 cm	11 x 11,5 cm
18	Marge perdue (bretelle extérieure)	non	facultatif	facultatif	non



2- Cartes de la partie sud du Québec, format paysage					
Paramètres		1/7 500 000	1/5 000 000	1/2 500 000	1/1 250 000
1	Fenêtre géographique (λ, ϕ) Point n° 1, coin inférieur gauche Point n° 2, coin supérieur gauche Point n° 3, coin supérieur droit Point n° 4, coin inférieur droit	1 (-79.7457°, 44.1381°) 2 (-81.9213°, 52.4716°) 3 (-55.0787°, 52.4716°) 4 (-57.2543°, 44.1381°)	idem	idem	idem
2	Fenêtre géographique (coordonnées X et Y, Lambert)	1 (-900000 m, 86275 m) 2 (-900000 m, 1023775 m) 3 (900000 m, 1023775 m) 4 (900000 m, 86275 m)	idem	idem	idem
3	Centre de la fenêtre géographique (λ, ϕ)	-68.5000°, 48.9960°	Idem	Idem	idem
4	Centre de la fenêtre géographique (coordonnées X et Y, Lambert)	0 m, 554975 m	Idem	Idem	idem
5	Format papier standard	Lettre (21,59 x 27,94 cm) (8,5 x 11 po)	Tabloïd (27,94 x 43,18 cm) (11 x 17 po)	ISO A1 (59,4 x 84,1 cm) (33 x 23 po)	Personnalisé : 150 x 91 cm (59 x 36 po)
6	Format de la page aux lignes de coupe (X, Y)	28 x 21,5 cm	38 x 26 cm	78 x 54 cm	150 x 91 cm
7	Format de la fenêtre cartographique (X, Y)	24 x 12,5 cm	36 x 18,75 cm	72 x 37,5 cm	144 x 75 cm
8	Marge latérale de gauche	2 cm	1 cm	3 cm	3 cm
9	Marge latérale de droite	2 cm	1 cm	3 cm	3 cm
10	Marge du haut	3 cm	1 cm	3 cm	3 cm
11	Marge du bas (extérieure à la légende)	1,5 cm	1 cm	3 cm	3 cm
12	Distance entre la carte et la bande de légende	1 cm	1,25 cm	1,5 cm	1,5 cm
13	Dimension maximum de la bande de légende	24 x 3,5 cm	36 x 4 cm	72 x 9 cm	144 x 8,5 cm
14	Nombre théorique de blocs et dimension maximum d'un bloc de légende	4 blocs de 5 x 3,5 cm	4 blocs de 8 x 4 cm	7 blocs de 9 x 9 cm	14 blocs de 9 x 8,5 cm
15	Espacement entre les blocs	1,3 cm	1,4 cm	1,5 cm	1,75 cm
16	Signature gouvernementale (hauteur du drapeau)	6 mm	6 mm	10 mm	15 mm
17	Dimension du carton d'agrandissement	---	---	9 x 8,5 cm	9 x 8 cm
18	Marge perdue (bretelle extérieure)	non	facultatif	facultatif	non



← Personnalisé : 150 x 91 cm

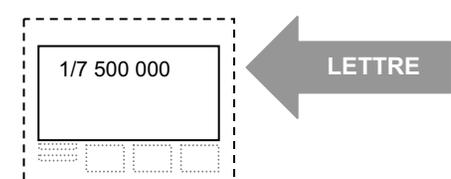
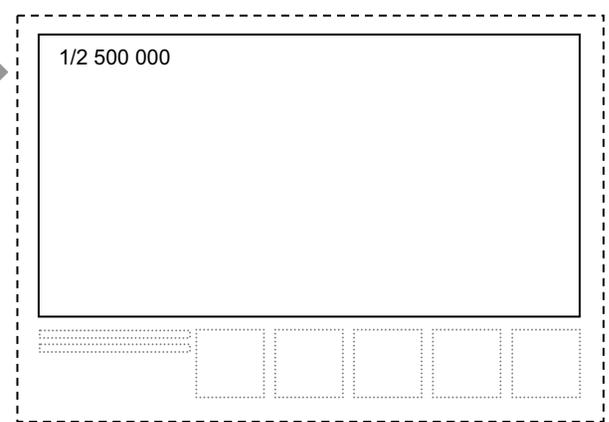
○ Fait référence à la section « Composantes » page 7.

● Fait référence au tableau précédent.

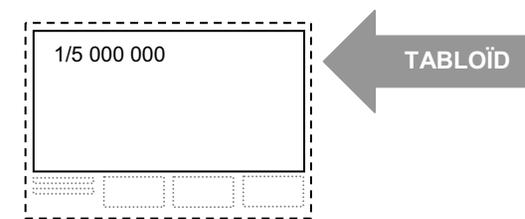
Notes :
Le bloc E peut être omis.

Les grilles ont été mises à l'essai pour les échelles indiquées.

ISO A1 →

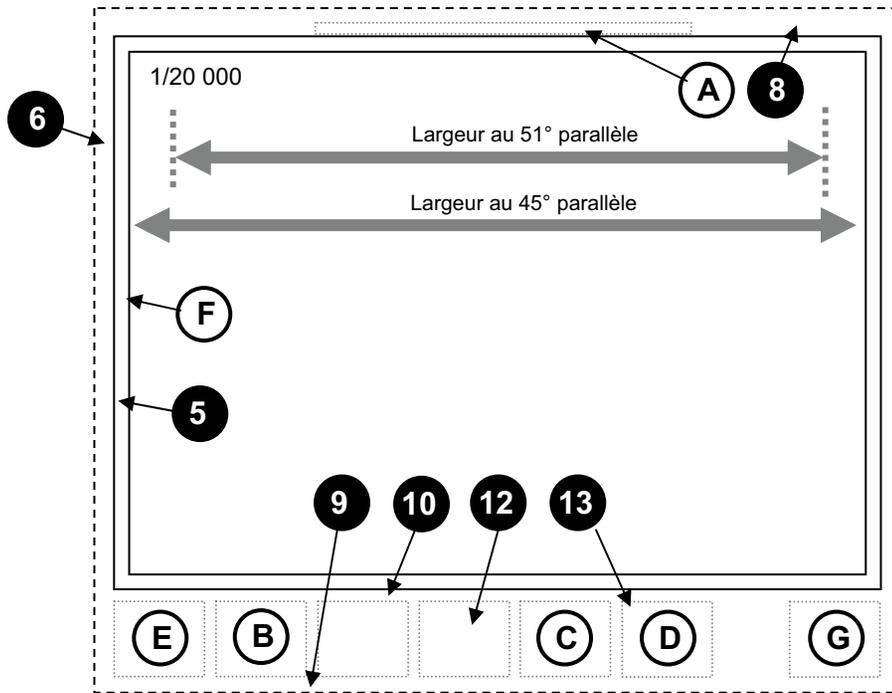


← LETTRE



← TABLOÏD

3- Cartes de série, format paysage				
Paramètres		1/250 000	1/100 000	1/20 000
1	Dimension de la fenêtre géographique (λ, ϕ)	2° de λ par 1° de ϕ	1° de λ par 30' de ϕ	15' de λ par 7,5' de ϕ
2	Format papier standard	ISO A0 84,1 X 118,9 cm (33 x 46 po)	ISO A0 84,1 X 118,9 cm (33 x 46 po)	Personnalisé : 107 x 91 cm (42 x 36 po)
3	Format de la page aux lignes de coupe (X, Y)	72 x 67 cm	87 x 79 cm	107 x 91 cm
4	Format de la fenêtre cartographique (X, Y) <i>(la largeur de la fenêtre cartographique varie du sud au nord)</i>	43 x 44,5 cm (au 61° parallèle) 56 x 44,5 cm (au 51° parallèle) 62 x 44,5 cm (au 45° parallèle)	54 x 56,5 cm (au 61° parallèle) 70 x 56,5 cm (au 51° parallèle) 77 x 56,5 cm (au 45° parallèle)	87 x 69,5 cm (au 51° parallèle) 98 x 69,5 cm (au 45° parallèle)
5	Double cadre autour de la fenêtre cartographique	2 cm	2 cm	2 cm
6	Marge latérale de gauche	3 à 13 cm	3 à 14 cm	2,5 à 8 cm
7	Marge latérale de droite	3 à 13 cm	3 à 14 cm	2,5 à 8 cm
8	Marge du haut	4 cm	4 cm	4 cm
9	Marge du bas (extérieure à la légende)	3 cm	3 cm	3 cm
10	Distance entre la carte et la bande de légende	1,5 cm	1,5 cm	1,5 cm
11	Dimension maximum de la bande de légende	44,5 x 9 cm	58 x 9 cm	82 x 9 cm
12	Nombre théorique de blocs et dimension maximum d'un bloc de légende	4 blocs de 10 x 9 cm	5 blocs de 10 x 9 cm	6 blocs de 12 x 9 cm
13	Espacement entre les blocs	1,5 cm	2 cm	2 cm
14	Signature gouvernementale (hauteur du drapeau)	10 mm	10 mm	12 mm
15	Dimension du carton de localisation	10 x 9 cm	10 x 10 cm	12 x 9 cm
16	Marge perdue (bretelle extérieure)	facultatif	facultatif	non

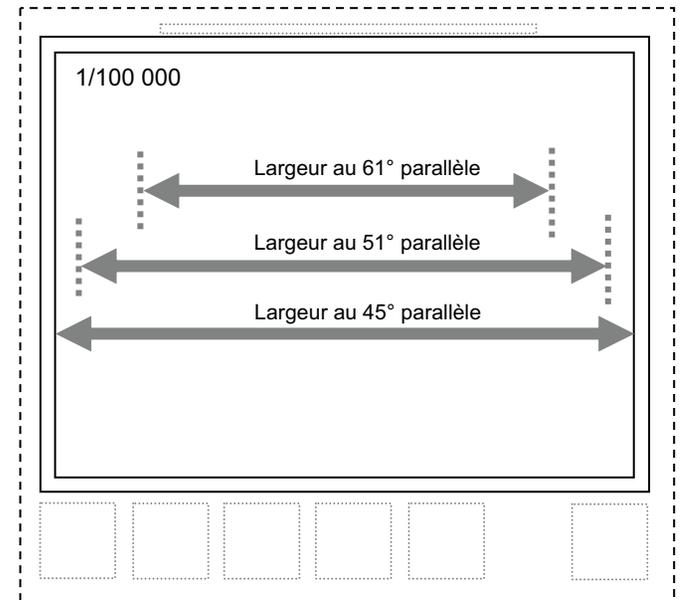


Personnalisé : 107 x 91 cm

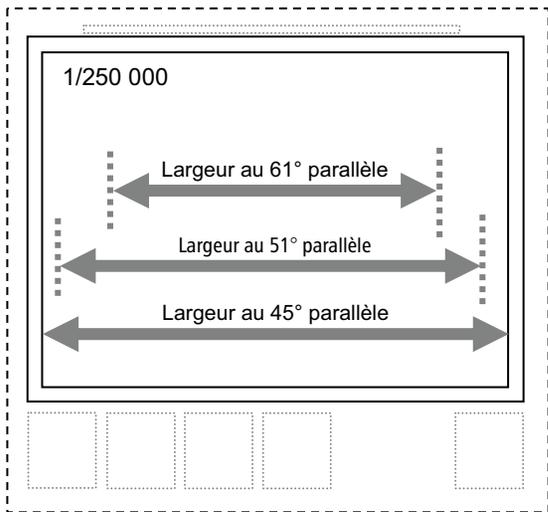
○ Fait référence à la section « Composantes », page 7.

● Fait référence au tableau précédent.

ISO A0



ISO A0



4- Démarche de mise au point de gabarits additionnels

Les gabarits de mise en page présentés précédemment couvrent les scénarios les plus courants d'illustration et de cartographie du territoire. La démarche qui suit propose aux utilisateurs les grandes règles à suivre pour élaborer au besoin de nouveaux gabarits de mise en page.

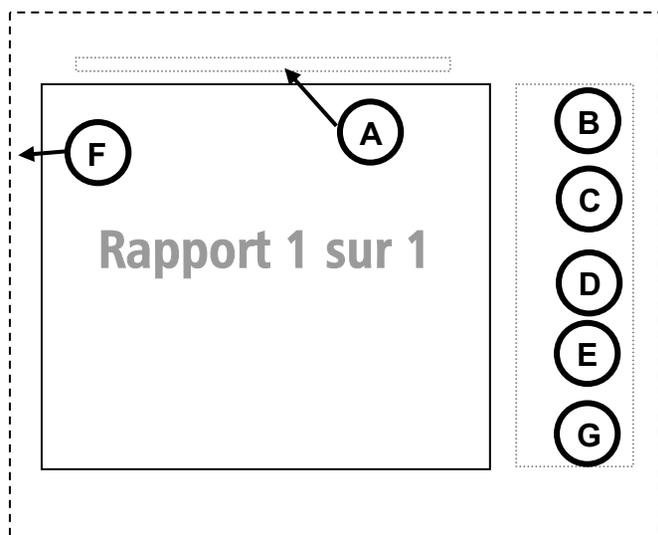
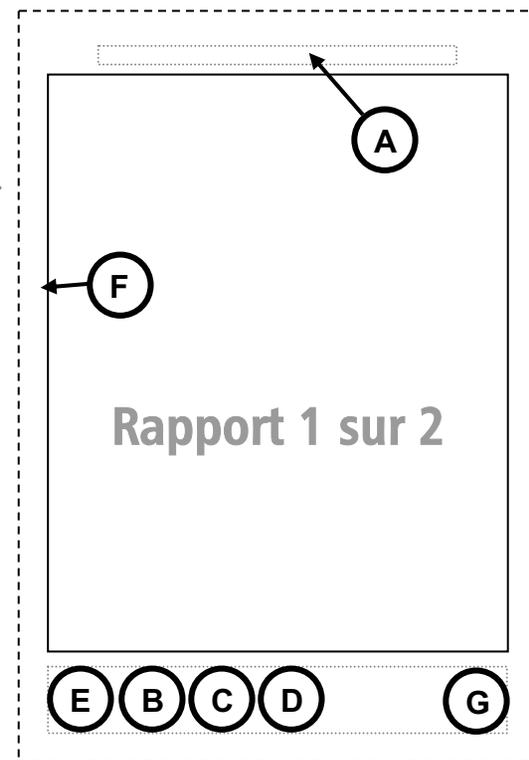
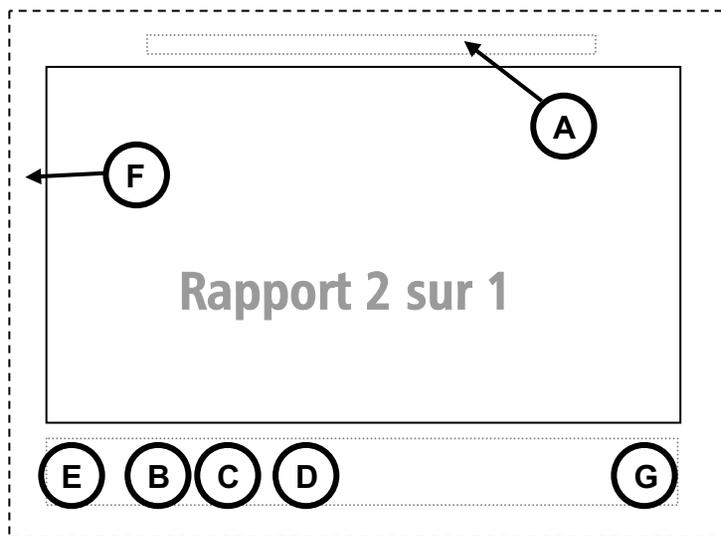
Le territoire à cartographier et l'échelle de représentation souhaitée sont les premiers éléments à considérer. Ces deux composantes déterminent la dimension de la fenêtre géographique. Celle-ci pourrait être, par exemple, centrée sur une région administrative, une MRC, une municipalité ou tout autre territoire. La dimension de la fenêtre conditionne ensuite le choix d'un format de papier parmi les formats standards ou d'une fenêtre d'affichage à résolution spécifique pour une diffusion électronique. Par la suite, l'orientation de la page en format portrait ou paysage est également prise en considération pour optimiser la mise en page de la carte et de ses éléments d'habillage.

Lors du choix d'une échelle de représentation cartographique, il est recommandé de s'en tenir d'abord aux échelles optimales d'utilisation indiquées en blanc dans le tableau qui suit. Le contenu des bases de données cartographiques et d'imagerie et les outils d'exploitation permettent également de glisser efficacement vers des échelles plus petites ou plus grandes tel qu'indiqué en grisé. D'autre part, afin d'assurer une uniformité des représentations, il est fortement recommandé de ne pas créer d'échelles cartographiques approximatives.

ÉCHELLES	EXEMPLES DE BASES DE DONNÉES CARTOGRAPHIQUES ET D'IMAGERIE					
	● Cartographie à grande échelle	● BDTQ 20k ● Orthophotographie 40k	● BDAT 100k ● Imagerie SPOT ● Imagerie Landsat 7	● BDTA 250k ● Imagerie Landsat 5	● BDGA 1M ● Imagerie SPOT végétation	● BGAQ 8M
1/15 000 000						Échelle acceptable
1/10 000 000						Échelle optimale
1/7 500 000						Échelle optimale
1/5 000 000						Échelle acceptable
1/2 500 000					Échelle optimale	
1/1 250 000					Échelle optimale	
1/1 000 000					Échelle acceptable	
1/750 000					Échelle acceptable	
1/500 000				Échelle acceptable		
1/350 000				Échelle acceptable		
1/250 000				Échelle optimale		
1/200 000				Échelle acceptable		
1/150 000			Échelle acceptable			
1/100 000			Échelle optimale			
1/75 000			Échelle acceptable			
1/40 000		Échelle acceptable				
1/20 000		Échelle optimale				
1/10 000		Échelle acceptable				
1/5 000	Échelle acceptable					
1/2 000	Échelle optimale					
1/1 000	Échelle optimale					

L'échelle de représentation des phénomènes et le territoire à couvrir déterminent la dimension du support de reproduction et la dimension de la fenêtre cartographique. Ces proportions conditionnent à leur tour l'emploi d'un format portrait ou paysage, la largeur des marges et la disposition du titre et de la bande de légende.

PARAMÈTRES	FORMATS DE PAPIER STANDARD											
	Lettre (21,59 x 27,94 cm) (8,5 x 11 po)		Légal (21,59 X 35,56 cm) (8,5 x 14 po)		Tabloïd (27,94 x 43,18 cm) (11 x 17 po)		ISO A1 (59,4 x 84,1 cm) (33 x 23 po)		ISO A0 84,1 X 118,9 cm (33 x 46 po)		Rouleau de 36 po (36 x 48, 60 ou 72 po)	
	 portrait	 paysage	 portrait	 paysage	 portrait	 paysage	 portrait	 paysage	 portrait	 paysage	 portrait	 paysage
Rapport de la fenêtre géographique	1 sur 2	2 sur 1 1 sur 1	1 sur 2	2 sur 1 1 sur 1	1 sur 2	2 sur 1 1 sur 1	1 sur 2	2 sur 1 1 sur 1	1 sur 2	2 sur 1 1 sur 1	1 sur 2	2 sur 1 1 sur 1
Position de la bande de légende	En bas	En bas À droite	En bas	En bas À droite	En bas	En bas À droite	En bas	En bas À droite	En bas	En bas À droite	En bas	En bas À droite
Marge latérale de gauche	2,5 cm	1,2 cm	2,5 cm	1,2 cm	1,5 cm	1,5 cm	3 cm	3 cm	3 cm	3 cm	4 cm	4 cm
Marge latérale de droite	1,2 cm	1,2 cm	1,2 cm	1,2 cm	1,5 cm	1,5 cm	3 cm	3 cm	3 cm	3 cm	4 cm	4 cm
Marge du haut	2,5 cm	2,5 cm	2,5 cm	2,5 cm	3 cm	3 cm	4,5 cm	4,5 cm	4,5 cm	4,5 cm	6 cm	6 cm
Marge du bas (extérieure à la légende)	1,2 cm	1,2 cm	1,2 cm	1,2 cm	1,5 cm	1,5 cm	3 cm	3 cm	3 cm	3 cm	4 cm	4 cm
Distance entre la carte et la bande de légende	1 cm	1 cm	1 cm	1 cm	1,25 cm	1,25 cm	1,5 cm	1,5 cm	1,5 cm	1,5 cm	2 cm	2 cm
Dimension maximum de la bande de légende	18 x 3 cm	25,5 x 3 cm 6,5 x 18 cm	18 x 5 cm	33 x 3 cm 8 x 18 cm	25 x 5 cm	40 x 4 cm 10 x 23 cm	52 x 10 cm	77 x 9 cm 12 x 52 cm	77 x 10 cm	110 x 9 cm 12 x 77 cm	83 x 10 cm	114 x 9 cm 12 x 83 cm
Dimension maximum d'un bloc de légende	0,5 x 3 cm	5,5 x 3 cm 6,5 x 4 cm	8 x 18 cm	6 x 3 cm 8 x 4 cm	7,5 x 5 cm	7,5 x 4 cm 10 x 5 cm	10 x 10 cm	10 x 9 cm 12 x 9 cm	10 x 10 cm	10 x 9 cm 12 x 9 cm	10 x 10 cm	10 x 9 cm 12 x 9 cm
Espacement entre les blocs	0,75 cm	0,75 cm	0,75 cm	0,75 cm	0,75 cm	1 cm	1,5 cm	1,5 cm	1,5 cm	2 cm	1,5 cm	2 cm
Signature gouvernementale	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit
Hauteur du drapeau	6 mm	6 mm	6 mm	6 mm	6 mm	6 mm	10 mm	10 mm	12 mm	12 mm	15 mm	15 mm



○ Fait référence à la section « Composantes », page 7.

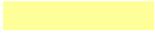
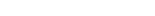
3. LETTRAGE

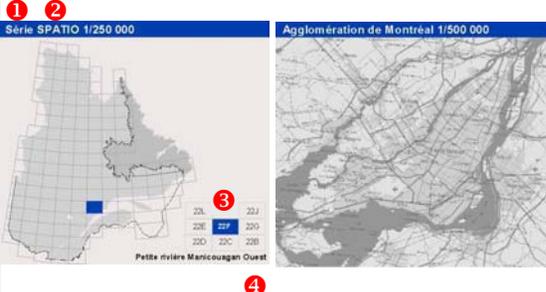
Cette partie du guide traite de la question des polices de caractère à utiliser.

Elle présente les sept blocs d'information et propose des plages de lettrages de départ pour baliser le choix des grosseurs de caractères. Cette caractéristique permet de moduler les légendes en fonction des formats et des besoins spécifiques à chaque produit et de l'espace disponible. D'autres grosseurs peuvent être introduites au besoin après consensus avec l'équipe de projet.

- La police **Arial** est proposée pour l'ensemble des écritures de l'habillage. Une seule exception : les titres des cartes de *série* seront en **Times New Roman**.
- Tous les textes apparaissent en noir.
- Tous les textes sont en **majuscules** en début d'expression et en **minuscules** ensuite, sauf mention contraire ou encore lorsque les règles toponymiques le commandent. Ils sont appuyés à gauche et en haut des cadres des blocs.
- L'épaisseur des lettrages est **gras** ou régulier.
- Au besoin, le lettrage peut être en condensé.

L'exemple fictif qui apparaît à droite du tableau suivant est accompagné des spécifications qui le caractérisent. Il est présenté à titre indicatif seulement et applique les principes usuels de hiérarchisation et de calibrage des lettrages.

BLOC	COMPOSANTE	PLAGES DE LETTRAGES SUGGÉRÉES (PTS)	ÉPAISSEUR / cond. = condensé si requis seulement	REMARQUES	EXEMPLE FICTIF	SPÉCIFICATIONS DE L'EXEMPLE (corps / interligne) (en pts)
A	Titre	12 à 16	Gras	<ul style="list-style-type: none"> - 36 à 48 pts (cartes de <i>série</i> et cartes de grand format). - Centré si en haut de la carte; aligné sur le cadre gauche de la carte si en bas. 	Les régions administratives (selon les décrets nos ...)	14/18 gras
	Sous-titre	10 à 14	Régulier			13/19
B	Légende	7 à 9	Gras / cond.		Infrastructure Réseau routier  Route principale  Route secondaire  Route tertiaire Réseau de transport d'énergie électrique  Ligne de transport d'énergie à 735 kV Population  Densité A ¹  Densité B ² Notes : 1. Cette densité varie en fonction de... 2. Cette densité est fixe. Frontières  Frontière internationale  Frontière interprovinciale ou interétatique  Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)	8,5/14 gras
	Titre de rubrique	7 à 9				8/10
	Nom des éléments	7 à 9	Régulier / cond.			7/9
	Nom des sous-éléments	6/7-8/9	Régulier / cond.	<ul style="list-style-type: none"> - Symboles de 2 cm de large. - Symboles ponctuels appuyés à gauche. - Espace de 2 frappes entre le symbole linéaire ou les plages de couleurs et le texte. - Aligner les traits et la base des textes ou les supporter par un rectangle de teinte et les centrer par rapport à cette surface. - Aligner le bas des plages de couleurs et la base des textes. 		7 + 14
	Note(s)	6/8 à 8/10	Régulier / cond.	<ul style="list-style-type: none"> - Espace d'une frappe de part et d'autre des chiffres. 		8/10
	Frontières	7 à 9	Gras	<ul style="list-style-type: none"> - Symboles de 2 cm de large. 		7 + 14
	7 à 9	Régulier / cond.	<ul style="list-style-type: none"> - Espace de 2 frappes entre le symbole et le texte. - Aligner les traits avec la base des textes. 	6/8		
C	Métadonnées	7 à 9	Gras	<ul style="list-style-type: none"> - Textes alignés à gauche de chaque colonne. - Espace de 6 frappes entre la colonne de gauche et celle de droite. Au besoin, mettre les textes sur plusieurs lignes pour respecter la largeur maximum du bloc. 	Métadonnées Surface de référence géodésique Ellipsoïde GRS 80 Système de référence géodésique NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84 Projection cartographique Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau xx Origine des altitudes CGVD 28 (Niveau moyen des mers) Équidistance des courbes de niveau 10 mètres Etc.	8,5/14 gras
		7 à 9	Régulier / cond.			7/7 cond. +2

BLOC	COMPOSANTE	PLAGES DE LETTRAGES SUGGÉRÉES (PTS)	ÉPAISSEUR / cond. = condensé si requis seulement	REMARQUES	EXEMPLE FICTIF	SPÉCIFICATIONS DE L'EXEMPLE (corps / interligne) (en pts)												
	Échelle Chiffres des distances et km Échelle numérique	8 pts 8 pts	Régulier Gras	L'échelle apparaît en bas du bloc de métadonnées, est alignée à gauche et est assise sur la ligne du bas du bloc.	0 150 km  1/7 500 000	8 8 gras												
D	Sources	7 à 9	Gras	<ul style="list-style-type: none"> - Textes alignés à gauche de chaque colonne. - Espace de 2 frappes entre les colonnes. Au besoin, mettre les textes sur plusieurs lignes pour respecter la largeur maximum du bloc. - Ordre alphabétique de la première colonne, puis de la deuxième. 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Données</th> <th>Organisme</th> <th>Année</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Classification du réseau routier supérieur</td> <td>Ministère des Transports du Québec</td> <td>2007</td> </tr> <tr> <td>Cotes d'exploitation des réservoirs hydroélectriques</td> <td>Hydro-Québec</td> <td>2007</td> </tr> <tr> <td>Nomenclature géographique</td> <td>Commission de toponymie du Québec</td> <td>2007</td> </tr> </tbody> </table>	Données	Organisme	Année	Classification du réseau routier supérieur	Ministère des Transports du Québec	2007	Cotes d'exploitation des réservoirs hydroélectriques	Hydro-Québec	2007	Nomenclature géographique	Commission de toponymie du Québec	2007	8,5/14 gras 7/9 gras 7/7 cond. + 2
	Données	Organisme	Année															
	Classification du réseau routier supérieur	Ministère des Transports du Québec	2007															
	Cotes d'exploitation des réservoirs hydroélectriques	Hydro-Québec	2007															
Nomenclature géographique	Commission de toponymie du Québec	2007																
Données, etc.	6/7-8/9	Gras																
Texte courant	6/7-8/9	Régulier / cond.																
Réalisation	7 à 9	Gras	<ul style="list-style-type: none"> - Textes alignés à gauche de chaque colonne. - Espace d'une frappe entre les colonnes. Au besoin, mettre les textes sur plusieurs lignes pour respecter la largeur maximum du bloc. 	Réalisation Production : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Direction générale de l'information géographique Note : Le présent document n'a aucune portée légale. Diffusion : Géoboutique Québec © Gouvernement du Québec Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3 ^e trimestre 2007	8,5/14 gras 7/9 cond. + 2													
Texte	7 à 9	Régulier / cond.																
E	Croquis de repérage, agrandissements de secteurs...			<ul style="list-style-type: none"> - Les titres (1) sont en majuscules, minuscules sauf pour le nom de la série qui est en majuscules (2). - La feuille désignée voit son numéro (3) apparaître en 8 ou 9 pts gras. - Le nom de la feuille (4) est en majuscules, minuscules; il est placé en bas et appuyé à droite de la grille de repérage. 		Voir l'annexe 1 B où les croquis apparaissent en format réel												
	Titre (bandeau)	14	Gras															
	Numéros des feuilles - grille de repérage	7 à 9	Régulier / cond.															
Nom de la feuille	10	Gras																
F	Chiffres des coordonnées	6/7- 8/9	Régulier / cond.	Les chiffres sont reliés aux parallèles et aux méridiens par un tiret.		7												
	Numéro de feuille en bordure du cadre de la fenêtre cartographique	6/7-20/28	Gras	<ul style="list-style-type: none"> - En haut du cadre à gauche, à une distance de 6 points du cadre. - En bas du cadre à droite, à une distance de 6 points du cadre. 	22F-so  22F-so	16 gras												
G	Identification gouvernementale			<ul style="list-style-type: none"> - En bas à droite, aligné sur le cadre de droite de la carte et la ligne d'appui du bas des blocs de l'habillage. - Bloc cosignataires en Chaloult condensé, minimum 6 points. 	Ressources naturelles et Faune  Avec la participation du : Ministère ...	Drapeau de 6 mm de haut												

4. CONSIDÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le choix des couleurs et de la symbologie est fait lors de l'élaboration du concept du contenu de la fenêtre cartographique des documents. L'habillage et le bloc de légende en particulier ne font que refléter ces choix.

À la lumière des observations recueillies dans le cadre du projet d'habillage, notamment lors de l'examen des produits existants, certaines problématiques ont été soulevées. Il est apparu important de les mentionner et de proposer quelques principes généraux de référence.

FRONTIÈRES

Symbolisation

Une attention particulière est apportée à l'affichage des frontières sur les cartes. Le territoire du Labrador doit apparaître, mais il ne doit pas être nommément identifié et sa frontière doit être composée d'un symbole différent des autres frontières interprovinciales et internationales du Québec. Celles-ci seront libellées et illustrées de la façon suivante sur les cartes et dans la légende :

- . . — Frontière internationale
- . . . Frontière interprovinciale ou interétatique
- — — Frontière Québec–Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Tracé de 1927 du Conseil privé

Le tracé de 1927 se termine au trait de côte dans le nord et dans le sud aux abords du détroit de Belle Isle. Le libellé « *Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif)* » est placé à deux endroits sur les cartes :

- le long de la frontière au nord de Schefferville;
- au-dessus de la ligne du 52^e parallèle.



Si le libellé « *Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif)* » ne peut être inscrit (logo ou cartes de petite dimension), la couleur du Labrador ne doit pas offrir un contraste trop grand avec celle du Québec.

Le tracé des frontières et des découpages administratifs doit s'arrêter au trait de côte.

Pour le golfe du Saint-Laurent, la ligne d'équidistance établie avec les provinces maritimes en 1964 doit apparaître.

COULEURS DES SURFACES

La couleur de la surface du Québec doit s'étendre jusqu'à la ligne de partage des eaux. Le choix des nuances des couleurs est laissé aux auteurs.

La surface de l'eau est bleue et la surface hors-Québec (Labrador inclus) empruntera une couleur neutre (beige, gris ou kaki) pour mettre le Québec en évidence.

ORIENTATION FRANC NORD DES CARTES

Par convention, les cartes sont toujours orientées franc nord et une flèche indiquant le nord n'est donc pas nécessaire.

TOPONYMIE OFFICIELLE

La toponymie utilisée sur les cartes doit provenir de la Commission de toponymie du Québec. Cette dernière répertorie les toponymes officiels du Québec et énonce les règles d'écriture de base (abréviations, coupures de mot, tirets simples, tirets allongés, etc.) dans son site Internet : <http://www.toponymie.gouv.qc.ca>. Elle offre également un service de consultation par téléphone pour les cas particuliers qui nécessitent une interprétation (418 643-2817) ou par courriel à l'adresse topo@toponymie.gouv.qc.ca.

LETTRAGE

Le lettrage fait l'objet d'une hiérarchisation qui est constante dans tous les thèmes (taille, gras, majuscules, minuscules, couleur, etc.).

Police de caractère

La police Arial de caractère normal est recommandée. L'hydrographie emprunte l'italique.

Taille de la police

On applique les principes usuels de hiérarchisation et de calibrage des lettrages.

Majuscules/minuscules

En général, les toponymes sont en majuscules au début des mots et en minuscules ensuite, sauf si les règles toponymiques le commandent autrement. Les accents sont utilisés sur les majuscules au même titre que sur les minuscules.

Couleur



Les couleurs utilisées optimiseront le contraste pour favoriser la lecture sur la carte. Un halo peut parfois aider à définir le contour et à assurer un meilleur contraste. Dans le cas d'étiquettes servant à identifier des zones, il est suggéré d'utiliser une couleur de lettrage semblable au contour de la zone pour créer un lien visuel entre ces deux composantes.

COULEURS IDENTIQUES D'UNE ÉCHELLE À L'AUTRE

Dans le cas des cartes de *série*, il est suggéré d'harmoniser les couleurs des différentes thématiques entre les échelles. Outre les bénéfices encourus par l'élaboration d'un seul concept, ceci permettra de simplifier la lecture des cartes car une seule légende devra être assimilée par le lecteur. De plus, ceci accommodera la fonction de zoom lors des utilisations à caractère multiéchelle.

VERSION NOIR ET BLANC DÉRIVÉE AUTOMATIQUEMENT

Dans le cas des cartes de *série*, il est également souhaitable d'envisager un choix de couleurs qui accomode à la fois un tracé en couleur et en noir et blanc automatique. Ce principe est illustré par les plages de couleurs à gauche qui donnent les résultats en noir et blanc suivants lorsque la fonction de *grisé* ou qu'un échantillonnage de couleurs en tons de gris sont utilisés.



Cette version monochrome des produits vise à satisfaire les usagers qui veulent utiliser les cartes de référence comme assise et mettre leurs propres thématiques en évidence en utilisant de la couleur.

FICHIERS PDF CARTOGRAPHIQUES

L'utilisation du format PDF (Portable Document Format) pour les cartes diffusées sur le WEB offre l'avantage d'une portabilité accrue et d'une très bonne qualité d'affichage et d'impression des documents de dimensions variables.

Il est alors possible d'imprimer ces cartes à l'échelle prévue initialement, de les agrandir ou encore de les réduire très facilement tout en maintenant une bonne qualité d'impression des polices de caractère, des images intégrées, des objets graphiques et des mises en forme propres au document cartographique.

Il existe plusieurs façons de produire un fichier PDF. Il est possible d'utiliser « Acrobat Writer » ou « Distiller » comme destination d'impression ou encore certains logiciels offrant une capacité d'exporter directement dans un format PDF. Peu importe la méthode de production utilisée, il faut cibler un résultat alliant une qualité acceptable de toutes les composantes de la carte et un fichier dont la taille permet un téléchargement aisé.

Pour obtenir un fichier PDF optimisé, il faut :

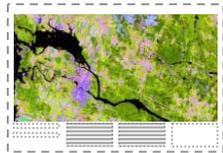
- Éviter d'utiliser des données cartographiques complexes comportant trop de détails pour l'échelle cartographique visée;
- Éviter d'utiliser des textures ou des transparences qui risquent de ne pas être compatibles avec certains types d'imprimantes;
- Utiliser des polices de caractères redistribuables telles que « Times » ou « Arial » pour les textes de la carte et de la légende;
- Utiliser des symboles de la police « Zapf Dingbats » pour les pictogrammes de la carte;
- Incorporer les polices de caractères au document;
- Utiliser un taux de compression moyen afin d'éviter une trop forte dégradation des images intégrées (identification gouvernementale, photographies, etc.);
- Lorsque la fonction est disponible, convertir les symboles en polygones;

Afin d'assurer la qualité du document et sa portabilité, il est préférable de faire quelques essais avec des configurations différentes et de valider la lecture du résultat sur un poste de travail ne possédant pas les logiciels utilisés pour la production du document cartographique.

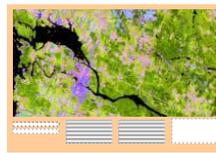
COLORATION DES MARGES

L'habillage est situé à l'extérieur de la fenêtre cartographique. Les marges qui le sous-tendent peuvent être colorées ou non selon le besoin. Trois modèles sont habituellement utilisés :

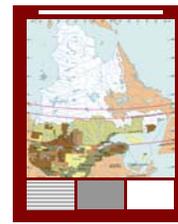
Blanc



Pastel



Foncé



Les croquis ci-dessus montrent que le blanc met la carte en évidence, le pastel lui donne une finition plus chaleureuse, la couleur foncée donne une dimension différente mais oblige à effectuer des traitements plus élaborés pour les lettrages. Quel que soit le choix effectué, cette question devrait être abordée dès l'élaboration initiale du concept graphique; chaque mode de coloration apporte ses avantages et ses inconvénients et est tributaire des objectifs de communication, de l'effet recherché pour la carte et des budgets alloués à la reproduction (encres consommées, tirage, superficie). Pour les cartes de *série*, les couleurs dominantes changent en fonction de la localisation (ex. feuillus au sud, surfaces d'eau au nord); il devient alors difficile de choisir une couleur de marge qui s'agence bien avec l'ensemble des feuilles; il est suggéré d'adopter le blanc ou une couleur neutre (gris ou beige) pour ces cartes.

DIVERS

- L'encryptage de l'expression suivante en filigrane dans les produits matriciels est recommandé :

© Gouvernement du Québec, année.

- Composition de la couleur bleue du Programme d'identification visuelle gouvernemental (PIV) :

RVB : 0,51,153

NSV – ArcView : (nuance/saturation/valeur) : 156/256/177

MS Word (teinte/saturation/luminosité) : 156/155/77

Pantone Matching System (PMS) : 293

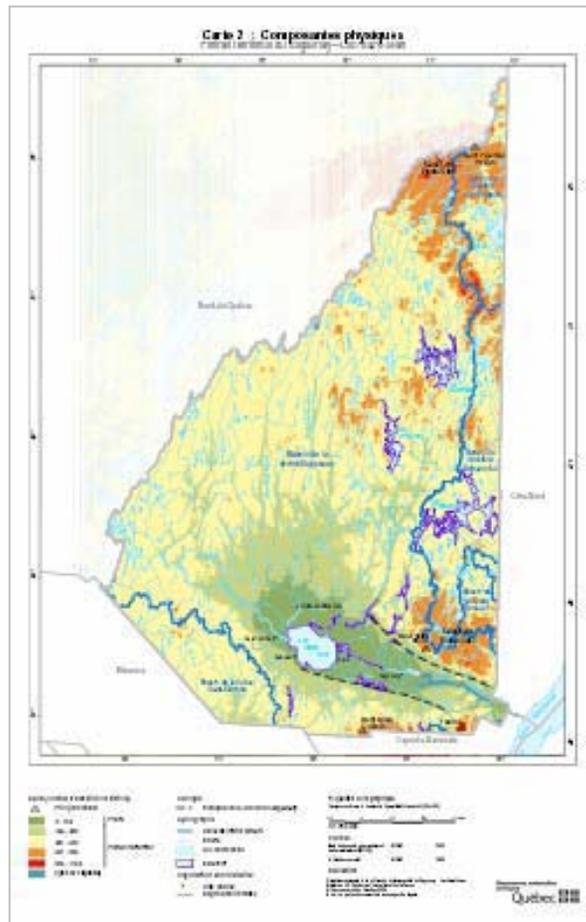
HTML : 003399

Quadrichromie : Cyan 100 % + Magenta 55 %

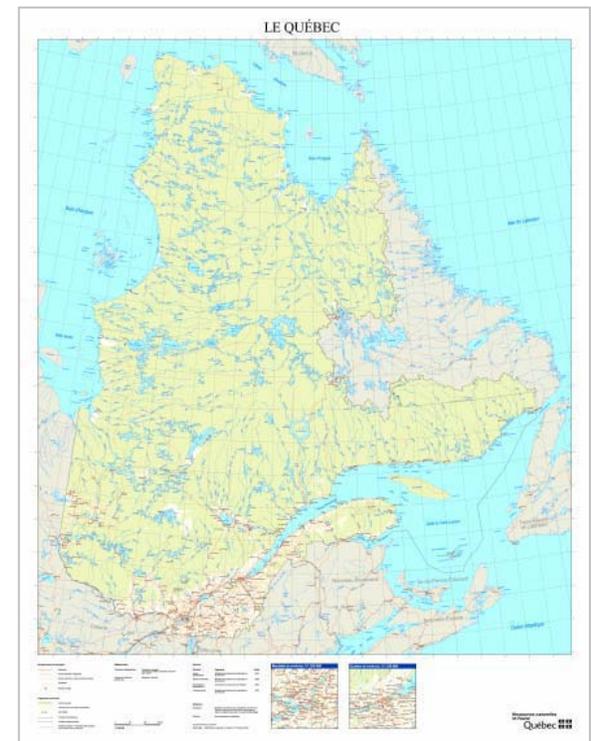
5. EXEMPLES D'APPLICATION

Les pictogrammes qui suivent illustrent quelques exemples d'application du cadre de référence sur l'habillage.

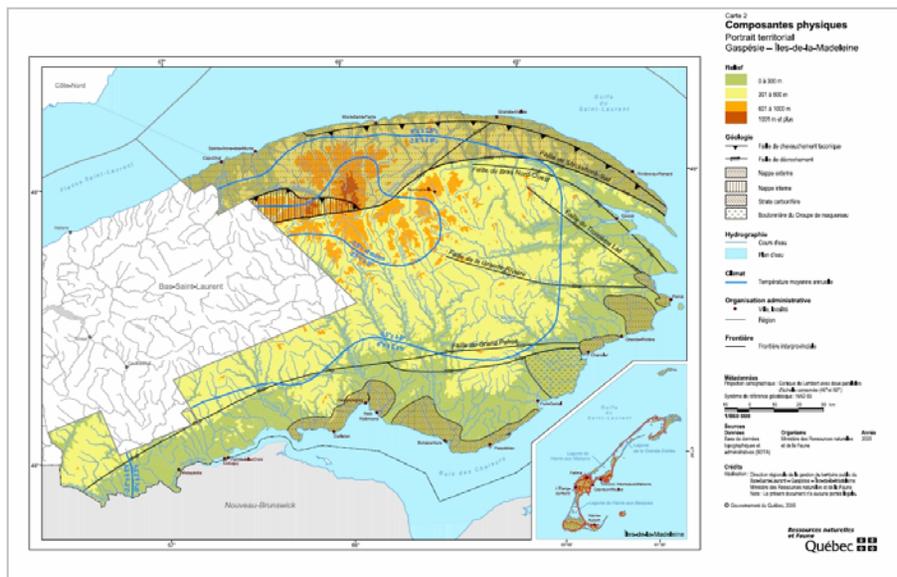
Extrait du portrait territorial du Saguenay – Lac-Saint-Jean
(Direction du soutien aux opérations Mines, Énergie et Territoire)



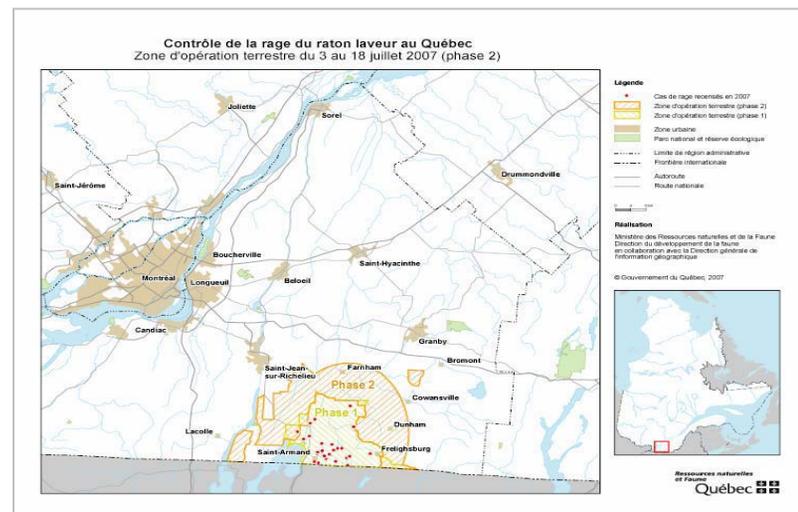
Le Québec à l'échelle de 1/2 500 000 – produit matriciel
(Direction de la cartographie générale et administrative)



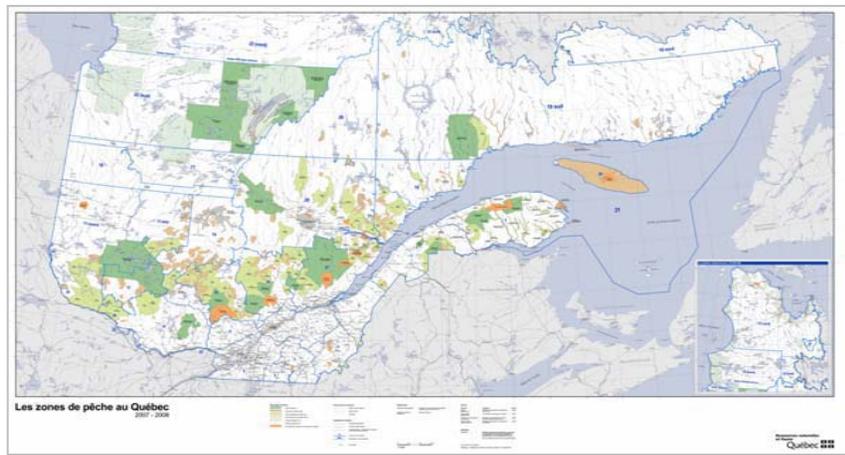
Portrait territorial, Gaspésie – produit PDF
 (Direction du soutien aux opérations Mines, Énergie et Territoire)



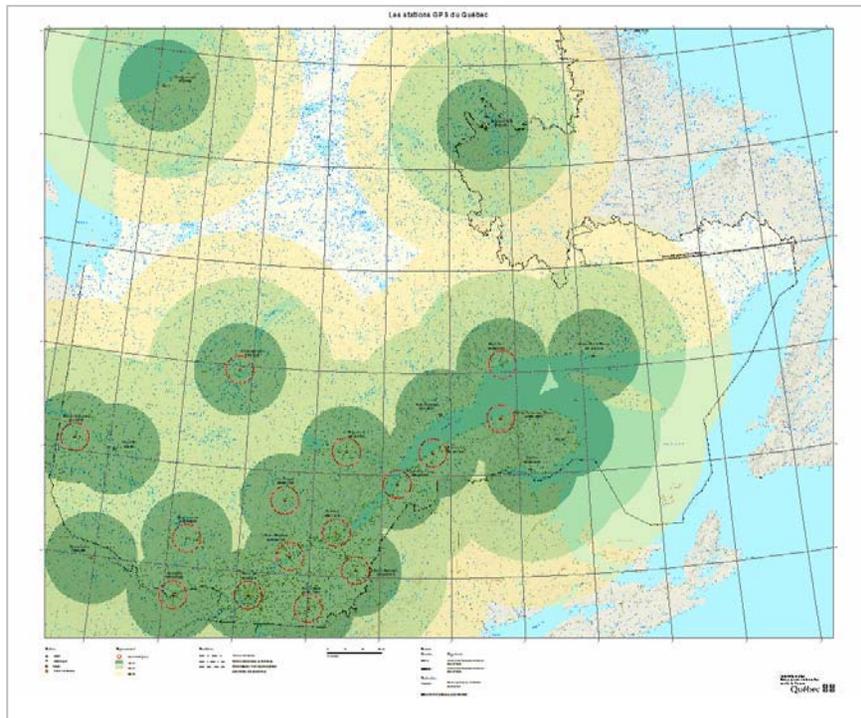
Contrôle de la rage du raton laveur au Québec – produit PDF
 (Direction du développement de la faune en collaboration avec la Direction générale de l'information géographique)



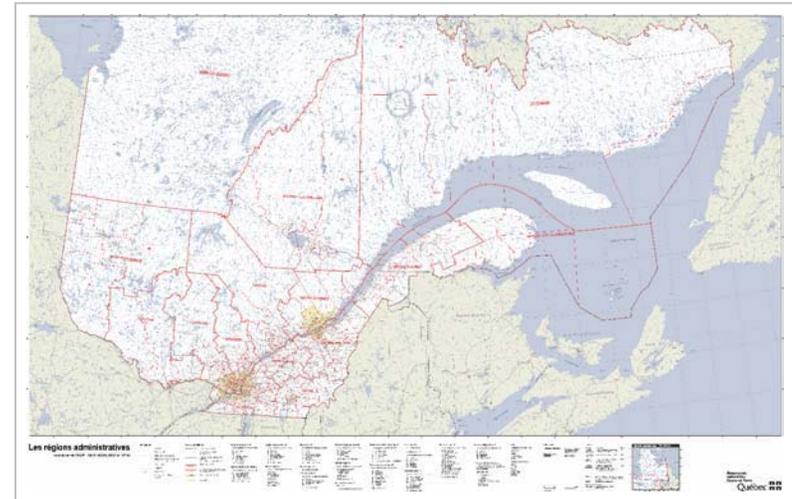
Les zones de pêche au Québec à l'échelle de 1/ 250 000 – produit PDF
 (Direction de la cartographie générale et administrative)



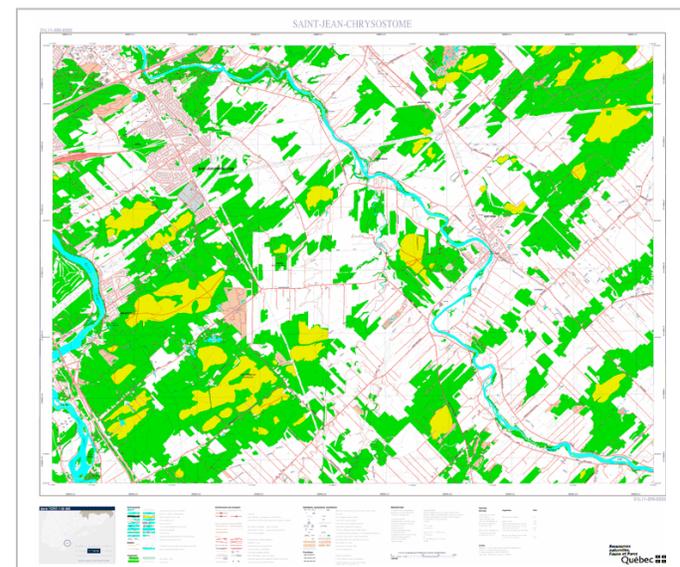
Les stations GPS du Québec – produit matriciel
(Direction de la référence géodésique)



Les régions administratives – produit matriciel
(Direction de la cartographie générale et administrative)



La carte topographique à l'échelle de 1/20 000 – produit matriciel
(Direction de la cartographie topographique)

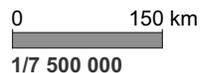
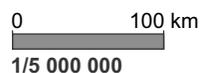
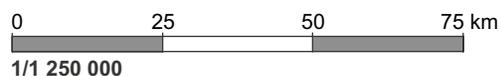
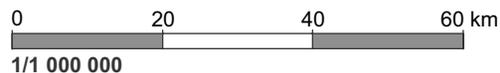
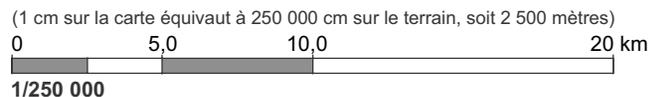
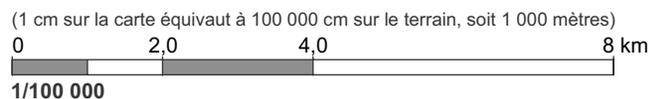
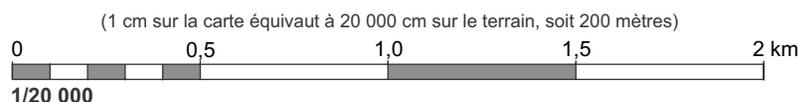
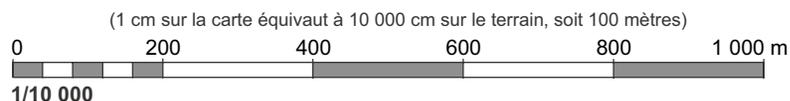
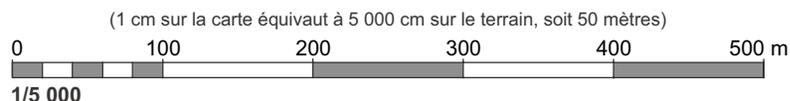
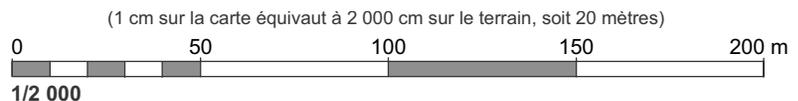


ANNEXES TECHNIQUES

CARTES IMPRIMÉES

- Annexe I A.** Consignes pour l'édition des échelles
- Annexe I B.** Exemples d'application des croquis de repérage, agrandissements de secteurs, extraits de produits
- Annexe I C.** Exemple d'application des blocs C et D pour la carte à l'échelle de 1/20 000
- Annexe I D.** Aide-mémoire pour la validation (cartes imprimées)

1 A. Consignes pour l'édition des échelles



Les échelles se présentent en quatre largeurs et sont standardisées en fonction d'échelles conventionnelles. Dans un contexte de cartographie numérique, une échelle graphique est préconisée pour refléter les fluctuations induites lors d'agrandissements ou de réduction des images.

Boîtes des échelles

- Épaisseur des traits : 0,176 mm
(\approx 0,5 points)
- Interligne entre la note et la boîte : 4,5mm
- Interligne entre les chiffres et les séparateurs de segments : 0,5 mm
- Interligne entre la boîte et l'échelle numérique : 3,0 mm
- Hauteur des boîtes : 2,0 mm
- Hauteur des séparateurs de segments : 2,5 mm
- Intervalles entre les séparateurs de segments :
 - échelles de 1/ 2 000 et 1/20 000 : 5 et 25 mm
 - échelles de 1/5 000 et 1/10 000 : 4 et 20 mm
 - échelles de 1/100 000 et 1/250 000 : 10, 20 et 40 mm
 - échelles de 1/1 000 000, 1/1 250 000 et autres : 20 mm
- Longueur totale :
 - échelles de 1/ 2 000 à 1/20 000 : 100 mm
 - échelles de 1/100 000 et 1/250 000 : 80 mm
 - échelles de 1/ 1 000 000, 1/1 250 000 et 1/2 500 000 : 60 mm
 - échelles de 1/5 M, 1/7,5 M et 1/10 M : 20 mm

Polices de caractère

- Épaisseur des traits : 0,176 mm (\approx 0,5 points)
- Note au-dessus des échelles de 1/2 000 à 1/20 000 : Arial régulier 7 pts
- Chiffres et km : Arial régulier 8 pts
- Échelle numérique : Arial **gras** 8 pts

Teintes

- Séquence : Teinte à gauche, blanc, teinte...
- Couleur : 40 % (tons de gris)

1 B. Exemples d'application des croquis de repérage, agrandissements de secteurs, extraits de produits

L'information géographique et administrative de base sur le territoire québécois est transmise par divers produits cartographiques, d'imagerie photographique ou satellitaire, sous forme imprimée ou matricielle. La couverture est assurée par un ensemble de feuilles présentées sous forme de séries thématiques dont le nom apparaîtra en titre du croquis de repérage. Des croquis de repérage sont illustrés à la suite. Les agrandissements de secteurs et les extraits de produits peuvent s'inspirer des mêmes caractéristiques.

- **Les noms de séries suivants ont été convenus et d'autres seront ajoutés au besoin :**

Série **GÉODÉSIE** 1/20 000

Série **MNA** 1/20 000

Série **ORTHO** 1/40 000

Série **SPATIO** 1/100 000

Série **TOPO** 1/20 000

Série **VILLAGES NORDIQUES** 1/2 000

Série **GÉODÉSIE** 1/100 000

Série **MNA** 1/250 000

Série **PHOTO** 1/40 000

Série **SPATIO** 1/250 000

Série **TOPO** 1/100 000

- **Les écritures et couleurs répondent aux caractéristiques suivantes :**

Lettrage : Arial

- Titre (bandeau) : 14 gras blanc (le nom de la *série* en capitales)
- Nom de la feuille : 10 gras noir
- Numéros des feuilles (grille de repérage) : 7, 8 ou 9 régulier ou condensé noir sauf pour le numéro de la feuille désignée dans la grille de repérage qui est en 8 ou 9 gras blanc

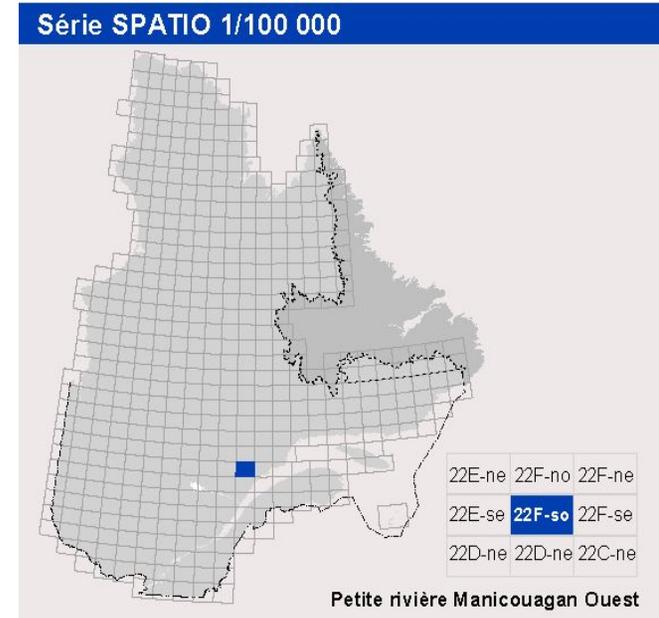
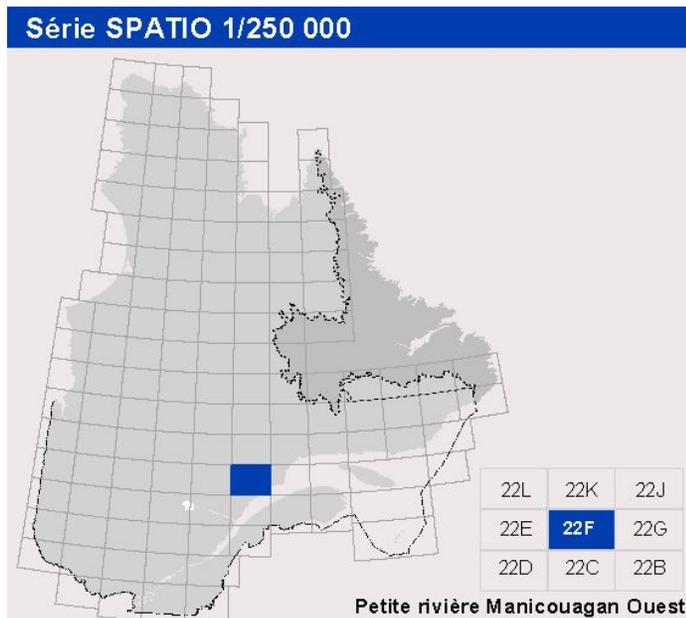
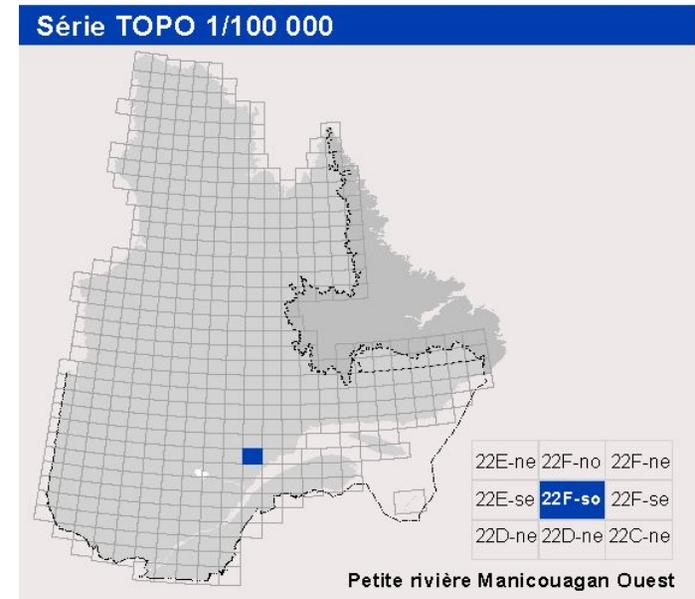
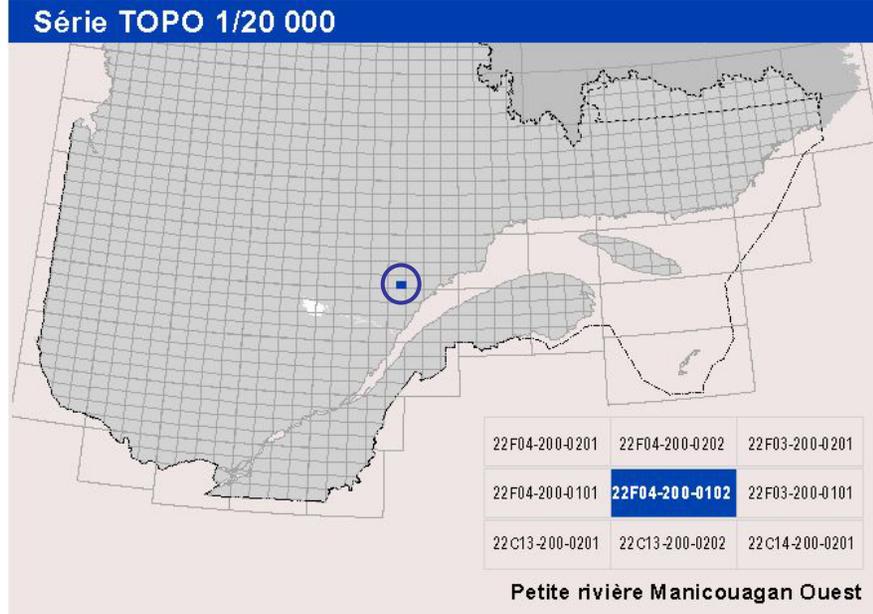
Définition des surfaces de couleurs

- | | RVB | Tons de gris |
|-------------------------------------------------------|---------------|---------------------|
| - Bandeau (6 mm de haut) : | 0, 51, 153 | – |
| - Territoire couvert sur la carte et en index : | 0, 51, 153 | – |
| - Cercle pour souligner l'emplacement d'une feuille : | 0, 51, 153 | – |
| - Hors Québec : | 191, 191, 191 | 25 % |
| - Québec : | 210, 210, 210 | 18 % |
| - Frontières et numéros de feuilles : | 0, 0, 0 | 100 % |
| - Grille de repérage : | 165, 165, 165 | 40 % |
| - Teinte de fond : | 239, 239, 239 | 6 % |

L'échelle des cartes des croquis :

- Croquis du Québec en entier : 1/25 000 000
- Croquis du Québec méridional : 1/15 000 000
- Agrandissements : échelles variables

Les images des séries à l'échelle de 1/100 000 ont été réduites de 10% à des fins de mise en page.



1 C. Exemple d'application des blocs C et D pour la carte à l'échelle de 1/20 000

Le chapitre 2 établit les métadonnées minimales (bloc **C**). D'autres métadonnées s'ajoutent en fonction du produit. L'exemple suivant illustre les métadonnées établies pour la cartographie à l'échelle de 1/20 000. Encore là, les textes ont été standardisés et doivent être utilisés tels quels en prenant soin de substituer les paramètres spécifiques à chaque feuille cartographique. Un exemple d'application du bloc **D** (sources et réalisation) est ajouté pour illustrer l'alignement des paragraphes.

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau xx
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 1999	16° 54' ouest
Variation annuelle	0,5' vers l'est
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	45°45' nord et 71°37'30" ouest
Longitude d'origine (méridien central)	70°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999

Sources

Données	Organisme	Année
Classification du réseau routier supérieur	Ministère des Transports du Québec	2007
Cotes d'exploitation des réservoirs hydroélectriques	Hydro-Québec	2007
Nomenclature géographique	Commission de toponymie du Québec	2007
Photographies aériennes à l'échelle de 1/40 000	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2007

Réalisation

Production : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

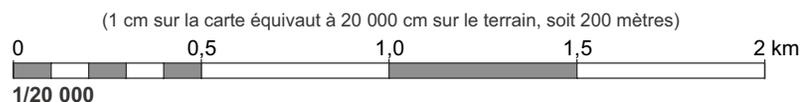
Direction générale de l'information géographique

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Diffusion : Géoboutique Québec

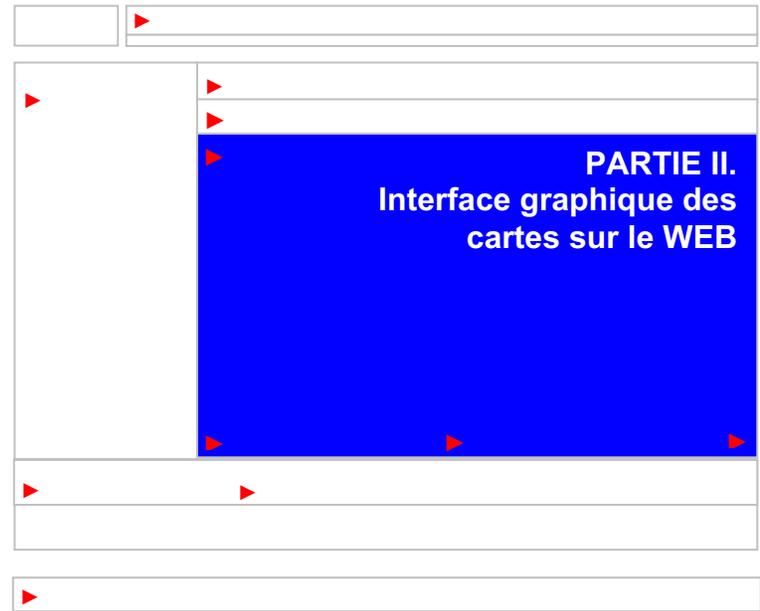
© Gouvernement du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3^e trimestre 2007



1D. Aide-mémoire pour la validation (cartes imprimées)

COMPOSANTE	Éléments à vérifier	POSITION	SYMBOLOGIE	TEXTE
		Par rapport à : <ul style="list-style-type: none"> ○ Cadre de la carte ○ Lignes de coupe ○ Autres blocs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Alignement et espacement horizontal et vertical ○ Dimension : largeur, hauteur ○ Concordance des symboles avec la carte 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Alignement (colonnes, lignes) ○ Interligne et espacement interparagraphe ○ Police : Arial, Capitale ou capitale, bas de casse, grosseur, gras, couleur ○ Orthographe, grammaire et concordance avec la carte
A	Titre et sous-titre	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
B	Légende	<input type="checkbox"/>		
	Titre des rubriques			<input type="checkbox"/>
	Nom des éléments			<input type="checkbox"/>
	Nom et symboles des sous-éléments		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Renvois et notes			<input type="checkbox"/>
	Frontières	<input type="checkbox"/>		
	Frontière internationale		<input type="checkbox"/> — . . —	<input type="checkbox"/>
	Frontière interprovinciale ou interétatique		<input type="checkbox"/> — . — .	<input type="checkbox"/>
Frontière Québec–Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)		<input type="checkbox"/> — — —	<input type="checkbox"/> Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif) sur la carte	
C	Métadonnées	<input type="checkbox"/>		
	Projection et autres	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	Échelle (graphique et numérique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	Sources	<input type="checkbox"/>		
	Titre des colonnes : Données, Organisme, Année			<input type="checkbox"/>
	Informations			<input type="checkbox"/> Ordre alphabétique par colonne
	Réalisation	<input type="checkbox"/>		
	Production :			<input type="checkbox"/>
	Note : Le présent document n'a aucune portée légale.			<input type="checkbox"/>
	Collaboration :			<input type="checkbox"/>
	Diffusion :			<input type="checkbox"/>
	Copyright			<input type="checkbox"/> Modèle avec ou sans dépôt légal
E	Croquis de repérage	<input type="checkbox"/>		
	Lettrages (bandeau titre, nom de lieu de la feuille, numéros des feuilles dans la grille)			<input type="checkbox"/>
	Surfaces de couleur (bandeau titre et feuille cartographique)		<input type="checkbox"/> Surface bleu PIV	
	Carte		<input type="checkbox"/> Frontière	
F	Coordonnées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Numéros de feuilles	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
G	Identification gouvernementale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> À droite <input type="checkbox"/> Hauteur du drapeau	<input type="checkbox"/> Avec la participation de :
	Signature	<input type="checkbox"/>		



ÉQUIPE DE PROJET – INTERFACE GRAPHIQUE DES CARTES SUR LE WEB, 2007

Direction générale de l'information géographique (DGIG)

Manon Carignan
Alain Coulombe
Marie Lapierre

Direction des communications (DCOM)

France Arcand
Diane Bélanger
France Dumais
Anne Veilleux

REMERCIEMENTS

Le groupe de travail remercie les membres suivants du Comité de coopération sur l'information géographique ministérielle – CCIGM (en italique) et leurs collaborateurs ainsi que les autres personnes dont la contribution, les commentaires et les questions ont permis d'enrichir le document :

Jacques Bergeron	<i>Jean-Marie Bilodeau</i>	Pascal Bolduc	Paul Brouillette
<i>Jean Catellier</i>	Gisèle Couture	Martin Fafard	<i>Gilles Gagnon</i>
Roch Gaudreau	Sara Gilbert	Louis Laberge	Alain Landry
Romain Métivier	Anne Morissette	Guy Parent	Yves Ricard
Thierry Roméo	Bernard Rousseau	<i>Alain Simard</i>	<i>Mario Perron</i>
Daniel Rochefort	Lucie Ste-Croix	<i>Claudette Viau</i>	

Équipe du Bureau de l'information géographique gouvernementale

Réjean Gagnon
Chantal Seuthé

Équipe de gestion de la DGIG

Danielle Pilon
Réal St-Laurent
Josée Lachaine

1. PRÉPARATION

La mise en place d'un projet de cartographie sur le WEB se fait dans un contexte où l'espace limité de la page WEB doit être utilisé de façon optimale. Plusieurs éléments interagissent et doivent être considérés dès le démarrage du projet tels l'établissement du profil de la clientèle et la prise en compte des conditions initiales.

PROFIL DE LA CLIENTÈLE

Le profil de la clientèle visée permet de cibler les caractéristiques des cartes à concevoir. Le niveau d'intervention anticipé de l'utilisateur qui utilise le site est déterminant pour établir l'offre cartographique qui en résultera. Des jeux d'outils caractéristiques correspondent aux profils établis qui vont de *non initié* à *initié* et ceux-ci sont cumulatifs. En assurant une structure souple et une navigation adéquate, un site pour clientèles mixtes est envisageable notamment en créant une barre d'outils paramétrable en fonction des clientèles visées.

PROFIL		OFFRE CARTOGRAPHIQUE	
Type de clientèle	Type de site	Type de cartographie	Outils caractéristiques
Non initiée à l'utilisation de la cartographie sur le WEB	<input type="checkbox"/> Intérêt général	<input type="checkbox"/> Images cartographiques (cartes statiques)	<input type="checkbox"/> Miniatures (images, PDF, etc.) <input type="checkbox"/> Agrandissement des images cartographiques <input type="checkbox"/> Bouton pour sauvegarder une image ou l'imprimer <input type="checkbox"/> Etc.
Initiée sommairement à l'utilisation de la cartographie sur le WEB	<input type="checkbox"/> Intérêt géographique	<input type="checkbox"/> Cartographie interactive de base	Outils de navigation et d'interrogation <input type="checkbox"/> Zoom avant (+) <input type="checkbox"/> Zoom arrière (-) <input type="checkbox"/> Zoom au territoire initial (<i>home</i>) <input type="checkbox"/> Zoom précédent <input type="checkbox"/> Déplacer la zone d'affichage <input type="checkbox"/> Choisir des thèmes <input type="checkbox"/> Utiliser un outil téléporteur vers une région, une ville, etc. <input type="checkbox"/> Afficher le croquis de repérage <input type="checkbox"/> Mesurer une distance, une superficie <input type="checkbox"/> Annoter la carte, effacer
Initiée à la cartographie sur le WEB	<input type="checkbox"/> Intérêt cartographique	<input type="checkbox"/> Cartographie interactive	Outils de requête et de sélection <input type="checkbox"/> Appeler et utiliser des outils spécialisés (ex. positionnement par coordonnées, etc.) <input type="checkbox"/> Modifier des paramètres spécifiques (ex. changer d'échelle, d'unité de mesure, de projection, etc.) <input type="checkbox"/> Extraire des renseignements de la carte (ex. sélectionner, extension à la sélection, etc.) <input type="checkbox"/> Obtenir des renseignements complémentaires (documentation, données descriptives, etc.).

CONDITIONS INITIALES

Voici les conditions qui façonnent le projet dès le départ.

Documentation des objectifs

Il importe de bien documenter tous les aspects du projet. Ceux qui ont trait aux objectifs, au contenu et à son montage font en sorte que le projet réponde bien au besoin. La *politique éditoriale* établira la nature du site, la vision, les objectifs, le type de message et le niveau de langage adapté à la clientèle (convivialité, ergonomie, navigation). Le *cadre de référence* du projet intégrera les étapes et moyens choisis pour soutenir ces éléments : normes graphiques, d'édition et de rédaction et résolution d'écran. Dans l'*environnement informationnel* on aura prévu l'organisation adéquate et la récupération facile des données (cartographiques, descriptives, d'imagerie, graphiques, photographiques, illustratives ou textuelles) pour assurer leur qualité constante (données officielles et à jour).

Définition d'un contexte de production adéquat

L'expertise de plusieurs intervenants de diverses spécialités (géographie, cartographie, communications, géomatique, informatique, experts thématiques, etc.) est nécessaire à la bonne marche du projet. Il est important de convenir du rôle et du moment des interventions de chacun au moment de la planification initiale du projet.

Prise en compte de l'environnement normatif WEB

Les normes qui encadrent la réalisation des sites Internet au gouvernement et au Ministère comprennent :

Le Programme d'identification visuelle gouvernemental (PIV)

<http://www.piv.gouv.qc.ca/accueil.htm>

Le programme touche tous les aspects de l'identification visuelle du gouvernement (imprimés, sites WEB, etc.). Il régit l'en-tête et le pied de page. La zone de contenu située entre ces deux éléments est pour sa part la responsabilité des ministères.

Le Cahier des normes graphiques, de navigation, d'édition et de rédaction du Ministère

http://www.intranet/direction-communications/normes_internet.pdf

La Direction des communications établit les normes ayant trait au site WEB du Ministère, lesquelles sont alignées sur celles du gouvernement. En plus, elle offre un important soutien sur le plan de l'édition des pages et des sites cartographiques (conformité PIV, concept graphique, révision linguistique, en-tête des sites applicatifs, etc.).

Les lignes éditoriales du site Internet du Ministère

<http://www.intranet/direction-communications/Lignes-editoriales.pdf>

La Direction des communications établit la politique éditoriale du site Internet du Ministère. Celle-ci traite des différents aspects relatifs au site (responsabilité, gestion du site, règles de diffusion et d'approbation des contenus, etc.).

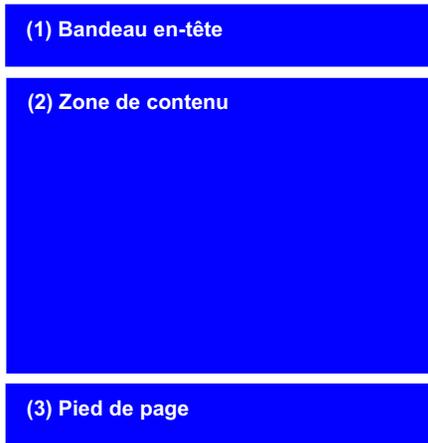
Choix de l'environnement informatique approprié

L'objectif du présent document n'est pas de traiter de l'environnement informatique et de ses composantes. Il est cependant bon de se rappeler que le choix de l'environnement influencera le développement de l'interface graphique et la manière de répondre aux objectifs. La Direction générale des technologies de l'information (DGTI) établit les orientations technologiques ministérielles et offre un soutien notamment en matière de documentation WEB.

2. COMPOSANTES

Ce chapitre présente les principales composantes d'une page WEB cartographique et les décrit. Les chapitres subséquents couvriront les caractéristiques graphiques (gabarit de mise en page, lettrages) et contiendront des remarques propres à la fenêtre cartographique. Finalement des exemples d'application et des annexes techniques complètent l'information.

Un site peut être relié à celui du Ministère (site applicatif) ou encore être autonome. Il peut parfois comporter plusieurs pages cartographiques. Finalement, une page WEB cartographique peut appeler des pages de renseignements complémentaires. Conformément au Programme d'identification visuelle gouvernemental (PIV), toutes ces pages se découpent en trois zones :



1. le bandeau en-tête qui comporte l'ensemble des éléments relatifs à l'image de marque gouvernementale et ministérielle du site (signature, image personnalisée et barre de navigation) et à l'identification des pages de renseignements complémentaires.
2. la zone de contenu qui regroupe l'ensemble des composantes cartographiques ou les renseignements complémentaires.
3. le pied de page qui présente la signature gouvernementale et le lien vers le copyright (©) du gouvernement du Québec.

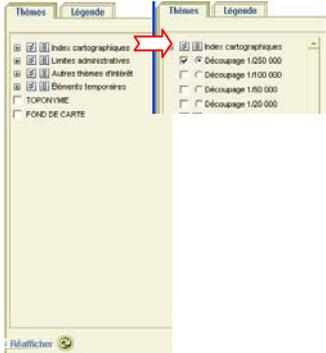
Les zones 1 et 3 se conforment au PIV (<http://www.piv.gouv.qc.ca/accueil.htm>) et aux normes du Ministère qui le prolongent. On s'y référera au moment de la construction des pages.

La zone 2 est gérée par l'équipe de projet en cartographie qui en établit les composantes.

Le tableau ci-contre liste les composantes minimales qui doivent habituellement se trouver dans l'interface graphique utilisateur de chaque page cartographique. Une description détaillée de chacune d'elles est présentée dans les pages suivantes. Outre la rapidité du temps de réponse, la convivialité de la navigation cartographique se définit par son ergonomie qui rend le site agréable à utiliser. La rubrique *remarques* qui complète celles de la *description* et des *caractéristiques* du tableau des composantes contient des mesures pour assurer cette convivialité dans une perspective cartographique.

On notera finalement que les composantes seront modulées en fonction des capacités offertes par les progiciels utilisés et des besoins de chaque site.

COMPOSANTE	DESCRIPTION
(A)	Titre du site (applicatif ou autonome)
(B)	Gestionnaire de couches
(C)	Barre d'outils
(D)	Zone de messages (ou nom d'un thème)
(E)	Fenêtre cartographique
(F)	Croquis de repérage
(G)	Métadonnées (échelle : G-1; coordonnées : G-2)
(H)	Droits d'auteur
(I)	Renseignements complémentaires
(J)	Autres renseignements

COMPOSANTE	DESCRIPTION	CARACTÉRISTIQUES	REMARQUES
A	<p>Titre du site</p> <p>Le titre décrit succinctement la nature du site.</p>	<p>Le titre d'un site applicatif est situé dans le bandeau en-tête et répond aux normes du Ministère.</p> <p>Le titre d'un site autonome est situé entre le bandeau du haut et la zone de contenu tel qu'il est prescrit dans le PIV.</p>	<p>Un lien vers le portail <i>Le Québec géographique</i> donne accès d'un seul clic à tous les sites gouvernementaux d'information géographique. (http://www.quebecgeographique.gouv.qc.ca/)</p> <p>Aide</p> <p>L'aide générale est située dans la barre de navigation à droite. Elle fournit un cheminement pour exploiter les cartes et décrit les composantes du site. Des hyperliens en haut de la page pointent vers les paragraphes correspondants. Une aide <i>contextuelle</i> accessible directement à partir d'un point de la page est aussi parfois utile.</p>
B	<p>Gestionnaire de couches</p> <p>Le gestionnaire de couches regroupe l'ensemble des thèmes offerts.</p> 	<p>Un bouton  permet d'éclater chacun des thèmes.</p> <p>Les symboles des thèmes apparaissent à gauche du nom du thème ou font l'objet d'un onglet spécifique (légende).</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Des cases à cocher permettent d'afficher ou de masquer les thèmes et d'en activer les paramètres (nom, code, etc.). <input type="radio"/> Le bouton radio enfoncé rend un thème actif pour permettre de le sélectionner sur la carte. <p>L'affichage suit automatiquement une requête. Sinon, un bouton <i>Réafficher</i> est offert pour confirmer les choix.</p>	<p>À l'état initial, la liste des thèmes n'est pas déployée.</p> <p>Il est indiqué de colorer la surface du gestionnaire de couches et de laisser vierges les cases à cocher pour les mettre en évidence.</p> <p>Un bouton permettant de cocher ou de décocher tous les éléments à la fois permet d'accélérer la sélection.</p> <p>Des infobulles décrivant les thèmes et sous-thèmes aident à leur compréhension immédiate.</p>
C	<p>Barre d'outils</p>  <p>La barre d'outils regroupe les fonctions utilisées pour naviguer sur la carte, obtenir des renseignements sur demande, modifier des paramètres ou encore commander des traitements spécifiques. Leur disponibilité varie en fonction des progiciels et leur choix, en fonction du profil clientèle.</p>	<p>La barre d'outils est située au-dessus de la zone de message et rassemble toutes les icônes disponibles.</p> <p>Des infobulles s'ouvrent en bas à droite de chaque icône au passage du curseur.</p> <p>Un outil téléporteur ou autre (croquis de repérage cliquable, pavés de saisie, etc.) permet de se rendre directement à un endroit (région, localité, etc.). Ces outils permettent d'éviter de zoomer inutilement. Dans le cas de listes longues, il est recommandé de classer les éléments (ordre alphabétique, ordre numérique de codes, etc.).</p>	<p>L'outil zoom avant  est activé par défaut à l'ouverture si le progiciel le permet.</p> <p>Les outils sont regroupés par catégories pour en faciliter le repérage (ex. outils standards, zooms sur mesure, fonctions cartographiques, etc.). Des infobulles s'affichent au passage du curseur sur ceux-ci. Leur libellé concorde avec celui de l'aide.</p> <p>Le graphisme des icônes est intuitif. L'adoption d'icônes fréquemment utilisées et le respect des standards en cours sont recommandés (voir les exemples à l'annexe II A).</p>

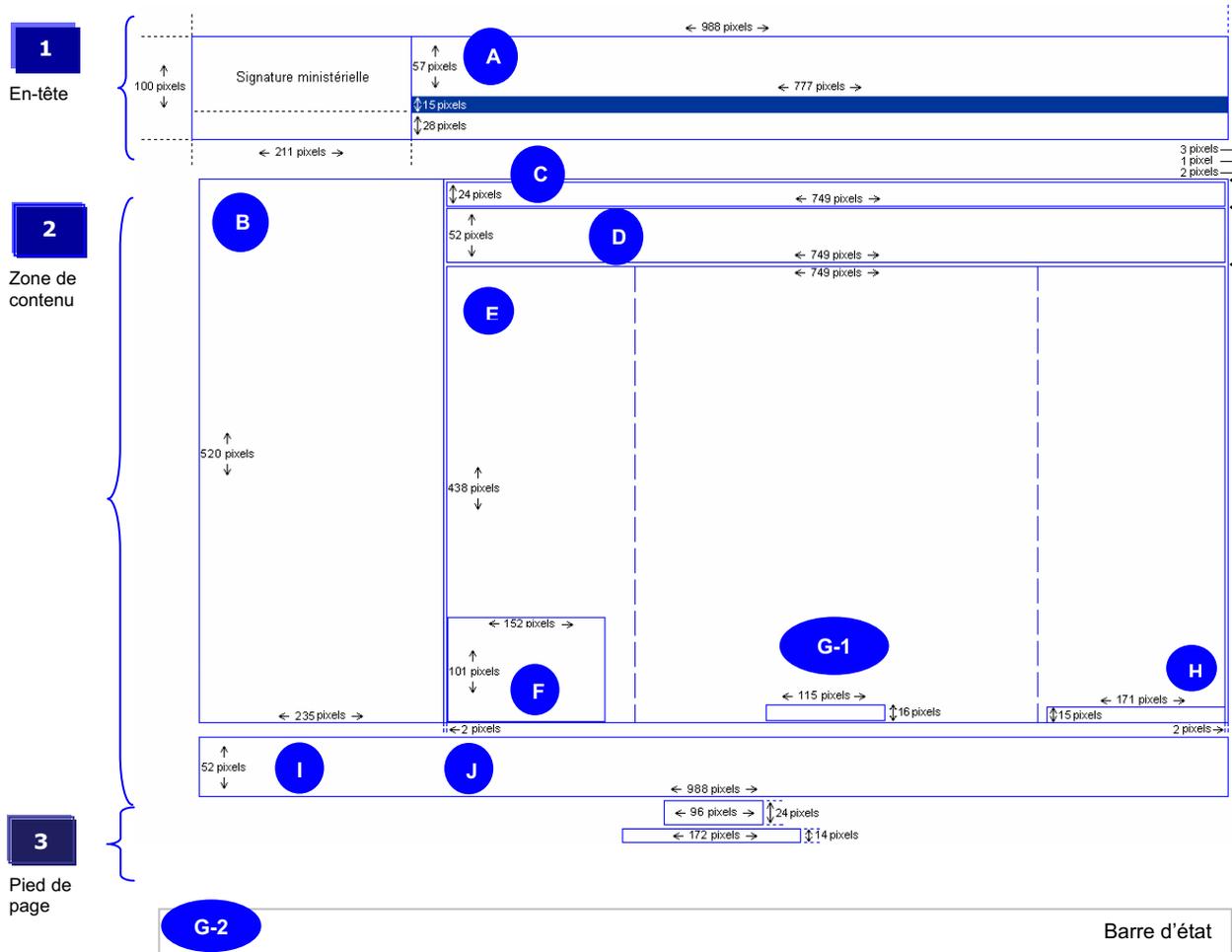
COMPOSANTE	DESCRIPTION	CARACTÉRISTIQUES	REMARQUES
D	<p>Zone de messages</p> <p>Cette zone fournit des informations (instructions, mises en garde, messages d'erreur, etc.) et permet de préciser des choix en saisissant les paramètres appropriés.</p>	<p>La zone de messages est située au-dessus de la fenêtre cartographique.</p> <p>Le titre d'un thème peut occuper cet espace.</p>	<p>Cette position place les messages et les thèmes dans le champ de vision de la carte.</p>
E	<p>Fenêtre cartographique</p> <p>La carte ou l'image interactive s'affiche dans cette fenêtre.</p> 	<p>La fenêtre cartographique est située de façon contiguë au gestionnaire de couches.</p> <p>On se référera au chapitre 5 où sa thématization est abordée en vue d'assurer une homogénéité de base aux cartes qui y sont affichées.</p> <p>L'annexe II B présente des exemples de thèmes et de seuils d'affichage.</p>	<p>La surface de la fenêtre cartographique est maximisée a priori. L'outil d'agrandissement pleine page offert par certains progiciels ou une note dans l'aide mettant en évidence la capacité de la touche F11 à afficher en pleine page peuvent aussi être utilisés.</p> <p>L'affichage des cartes prend un certain temps. Une icône animée ou une barre de progression en surcharge indiquera que le traitement est bien en cours.</p> <p>Une couleur de fond neutre et permanente, visible lorsque la carte n'occupe pas toute la surface, permettra d'améliorer le confort visuel.</p>
F	<p>Croquis de repérage</p> <p>Le croquis de repérage permet de situer la fenêtre cartographique dans une vue plus générale du territoire.</p> 	<p>Un bandeau de couleur bleu PIV (RVB 0, 51, 153; HTML : 003399) le surmonte.</p> <p>Le croquis peut être affiché en permanence en bas à gauche sous la fenêtre cartographique. Il peut aussi s'afficher sur demande (page volante) en activant l'outil prévu à cet effet. Le coin gauche de la fenêtre cartographique est privilégié comme point de chute.</p>	<p>Certains progiciels permettent de se déplacer vers un autre secteur en cliquant directement sur le croquis de repérage à l'endroit choisi.</p> <p>Cette caractéristique est très utile car elle accélère la navigation.</p>
G	<p>Métadonnées</p> <p>L'échelle (G-1) et les coordonnées (G-2) sont toujours fournies.</p> <p>Dans un contexte de cartographie interactive, une échelle graphique est préconisée pour refléter les fluctuations induites par les outils de zoom et la résolution d'écran.</p> <p>S'il y a lieu, la barre d'état peut aussi montrer des informations cartographiques complémentaires (projection, système de référence, etc.).</p>	<p>Échelle</p>  <p>L'échelle graphique est située au bas de la carte à gauche ou au centre. Les mesures sont dynamiques et varient en fonction des zooms.</p> <p>Coordonnées</p> <p>Les coordonnées sont exprimées en longitude et en latitude (coordonnées géographiques), en X, Y (coordonnées rectangulaires) selon le système de projection.</p>	<p>L'échelle graphique est préconisée dans la fenêtre cartographique parce qu'elle demeure juste pour les copies d'écran et les modifications de taille de la carte.</p> <p>Une plage de blanc teinté sous les textes ou un halo blanc autour de ceux-ci permettra de mieux les distinguer de la carte sous-jacente.</p> <p>Si une échelle numérique est utilisée, elle est confinée à la barre d'état (bas de l'écran).</p> <p>Les textes des métadonnées seront libellés selon les normes pour les cartes imprimées (partie I, page...).</p>

COMPOSANTE	DESCRIPTION	CARACTÉRISTIQUES	REMARQUES
H	<p>Droits d'auteur</p> <p>Le copyright (© <i>Gouvernement du Québec, année</i>) doit apparaître dans la carte.</p>	<p>Le copyright (© <i>Gouvernement du Québec, année</i>) est inscrit au bas de la carte à droite.</p>	<p>Une plage de blanc teinté sous les textes ou un halo blanc autour de ceux-ci permettra de mieux les distinguer de la carte sous-jacente.</p>
I	<p>Renseignements complémentaires</p> <p>On rassemble les renseignements qui aident à la compréhension des cartes et des thèmes.</p> <p>On peut offrir entre autres des hyperliens vers une légende, les sources des données, des extraits de documents pertinents, des adresses d'autres sites complémentaires, etc.</p> <p>Les textes suivants qui portent sur les fureteurs supportés et la résolution d'écran sont affichés en permanence :</p> <p>Ce site est optimisé pour les fureteurs Internet Explorer version xx.</p> <p>Pour un meilleur affichage, la résolution de l'écran doit être au minimum à 1024 X 768 pixels.</p>	<p>Ces hyperliens sont alignés au-dessus des autres renseignements et sont espacés par les séparateurs usuels ().</p> <p>Légende</p> <p>La plupart des progiciels génèrent automatiquement des légendes qui sont présentées à même le gestionnaire de couches (voir composante B).</p> <p>Une légende peut aussi être composée sur mesure et apparaître sous forme de page volante. Elle sera libellée selon les normes de contenu et de mise en page pour les cartes imprimées (partie I, page 8).</p> <p>Sources</p> <p>Les sources des données seront libellées selon les normes pour les cartes imprimées (partie I, page 9).</p>	<p>Ces hyperliens appellent des pages volantes. Elles s'ouvriront par défaut en haut à gauche de l'écran.</p> <p>La dimension optimisée des pages limitera la présence de barres de défilement.</p> <p>Il est indiqué de regrouper les boutons de commandes et de les placer à la même position d'une page volante à l'autre.</p> <p>Le retour effectif vers le site d'origine doit être assuré au moment de la fermeture.</p>  <p>L'utilisation du bouton de fermeture standard de la barre d'identification de l'explorateur est préférable à l'ajout d'un bouton additionnel.</p>
J	<p>Autres renseignements</p> <p>On rassemble aussi dans un bloc divers renseignements utiles à la compréhension du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique de confidentialité liée avec la politique appropriée. - Une rubrique <i>À propos de...</i> renseigne sur le site. La note « <i>Le présent document n'a aucune portée légale</i> » y est intégrée. 	<p>Ces hyperliens sont alignés directement au-dessus du pied de page et sont espacés par les séparateurs usuels ().</p>	<p>Dans le cas de sites qui comportent plusieurs pages cartographiques associées à des thèmes différents, on peut placer une liste des thèmes dans cette zone. Cela permet à l'utilisateur d'aller directement d'un thème à l'autre sans avoir à passer par la page d'accueil.</p> <p style="font-size: small; text-align: center;"> Le relief L'hydrographie L'occupation du sol Les agglomérations et les villes Les principaux territoires protégés Le réseau hydrologique La mise en valeur des ressources naturelles Renseignements géométriques Concession et réalisation du site Politique de confidentialité </p> <p>Le lien <i>Nous joindre</i> de la barre de navigation peut être répété en bas de la page.</p>

3. GABARIT DE MISE EN PAGE

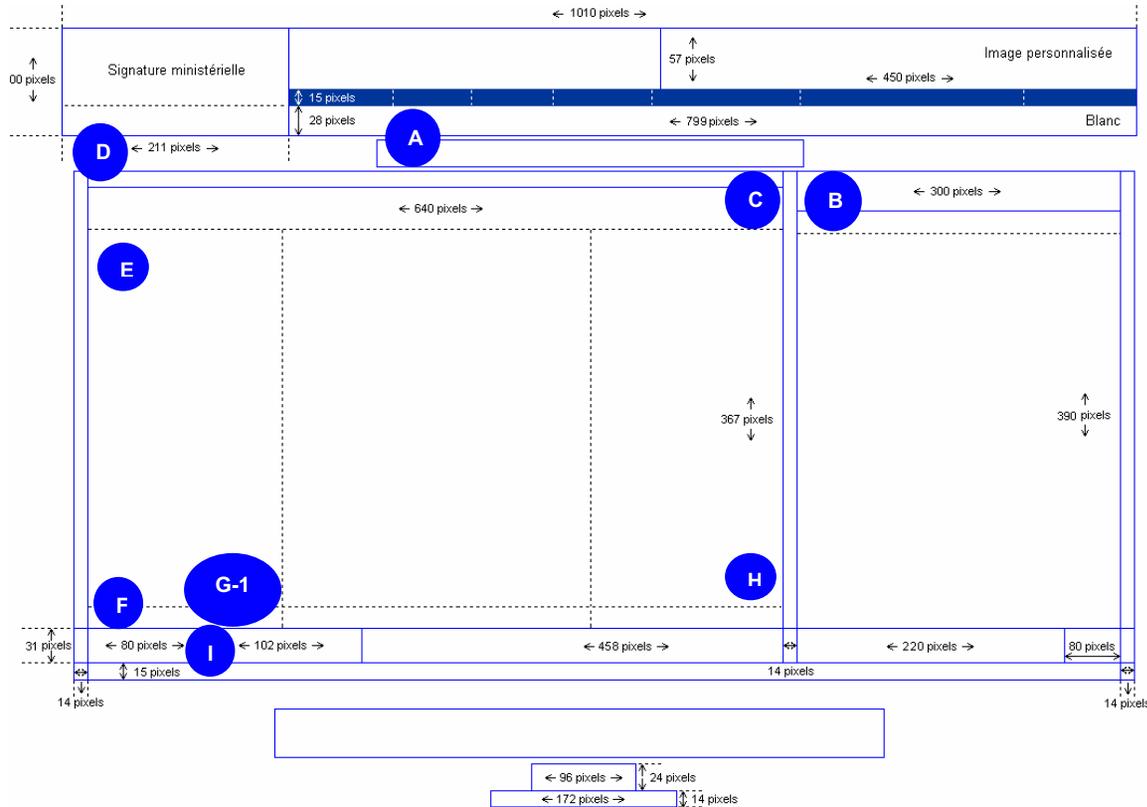
PAGE CARTOGRAPHIQUE

Le gabarit de mise en page qui suit rassemble les composantes présentées au chapitre précédent. Le tableau de droite en rappelle la liste. La résolution d'écran appliquée est de 1024 x 768 pixels. Les mesures sont celles qui sont utilisées au moment de l'édition initiale de la page WEB. Ce gabarit est présenté sous toute réserve; l'évolution des progiciels tend à permettre un paramétrage de plus en plus souple des gabarits et un appel de composantes sur demande.



COMPOSANTE	DESCRIPTION
A	Titre du site (applicatif)
B	Gestionnaire de couches
C	Barre d'outils
D	Zone de messages
E	Fenêtre cartographique
F	Croquis de repérage
G-1, 2	Métadonnées (échelle : G-1; coordonnées : G-2)
H	Droits d'auteur
I	Renseignements complémentaires
J	Autres renseignements

Il est possible d'élaborer plusieurs autres gabarits de mise en page tout en respectant les dimensions hors tout des trois zones de base (en-tête, zone de contenu, pied de page). Le schéma suivant présente un exemple d'un autre type de gabarit et ses dimensions. On notera l'inversion du gestionnaire de couches et de la fenêtre cartographique et l'ajout d'un emplacement pour le titre d'un site autonome (A) et d'un nom de thème (D) par rapport au gabarit précédent. Les mesures sont celles qui sont utilisées au moment de l'édition initiale de la page WEB.

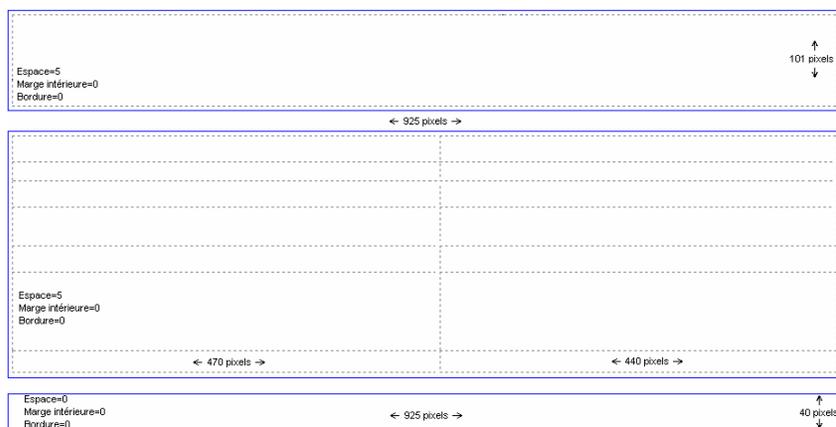


COMPOSANTE	DESCRIPTION
(A)	Titre du site (autonome)
(B)	Gestionnaire de couches
(C)	Barre d'outils
(D)	Nom d'un thème
(E)	Fenêtre cartographique
(F)	Croquis de repérage
(G-1)	Métadonnées: (échelle, coordonnées)
(H)	Droits d'auteur
(I)	Renseignements complémentaires
(J)	Autres renseignements

PAGES DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les pages de renseignements complémentaires appelées à partir de la page cartographique affichent des en-têtes et des pieds de page identiques. Elles nécessitent parfois un traitement graphique additionnel qui est dérivé du concept graphique du site (fond de couleur, bordures, bandes de couleur pour distinguer les rubriques, etc.).

Voici un exemple de gabarit de mise en page et de son application. On se référera au chapitre 5 pour visualiser d'autres exemples.



Vues d'ensemble du Québec Atlas Québec
Les principaux territoires protégés - Autres liens

Voici quelques adresses d'intérêt général et d'autres, plus spécifiques au thème illustré. Cette liste n'est pas exhaustive.
Des adresses d'autres sites gouvernementaux québécois peuvent être suggérées à : responsable_module_vuesensemble@atlas.gouv.qc.ca

Atlas Québec - Atlas des transports	http://transports.atlas.gouv.qc.ca/
Atlas Québec - Répertoire géographique des services gouvernementaux	http://repertoire.atlas.gouv.qc.ca/
Commission de toponymie du Québec - TOPOS	http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.html
Fiches descriptives des produits de la Direction générale de l'information géographique (DGIG)	Fiches techniques des produits de la DGIG
Géoboutique Québec	http://geoboutique.mmf.gouv.qc.ca/
Portails régionaux	http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portailsregionaux?lang=fr
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	
– Registre des aires protégées	http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protgees/registre/index.htm
– Atlas sur l'état de l'environnement au Québec	http://www.mddep.gouv.qc.ca/regards/atlas/variable.htm
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	http://www.mmf.gouv.qc.ca/aires/index.jsp
Réseau de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)	http://www.sepaq.com
Le site touristique officiel du gouvernement du Québec (Bonjour Québec)	http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/accueil.html
– Écotourisme et tourisme de nature au Québec	http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/ecotourisme.html

Québec
© Gouvernement du Québec, 2007

4. LETTRAGE ET COULEURS

PAGE CARTOGRAPHIQUE

La police Arial est recommandée sauf pour les exceptions associées au PIV ou aux normes du Ministère. Les textes sont de préférence appuyés à gauche. La hiérarchie proposée à la suite l'est à titre indicatif et variera en fonction des besoins et du concept graphique global du site. Le seuil minimum pour assurer une bonne lisibilité se situe à 8 pts. **Les textes doivent faire l'objet d'une révision linguistique par la Direction des communications.**

COMPOSANTE	Police	Corps (pts)	C - Majuscules bc - Minuscules	Couleur
BANDEAU EN-TÊTE	Voir le PIV et le <i>Cahier des normes graphiques, de navigation, d'édition et de rédaction</i> du Ministère.			
ZONE DE CONTENU				
A - Titre (site applicatif)	Voir le <i>Cahier des normes graphiques, de navigation, d'édition et de rédaction</i> du Ministère.			
Titre (site autonome)	Arial régulier italique	12	C/bc	Au choix
Nom d'un thème (site autonome)	Arial gras	10	C/bc	Au choix
B - Gestionnaire de couches	Arial régulier	8	C/bc	Au choix
Case à cocher et bouton radio		-	-	Cases : au choix Crochet et points : noir
Noms des thèmes et sous-thèmes	Arial régulier	8	C/bc	Noir (ou gris si l'élément n'est pas actif)
C - Barre d'outils - icône - infobulle	Généré automatiquement Généré automatiquement (environ 8 pts)			Noir Cadre et textes noirs sur fond jaune (RVB 241, 229, 189 ou HTML F1ESBD)
D - Zone de messages, etc.	Les lettrages sont choisis en fonction des options du système.			
E - Fenêtre cartographique	Les lettrages sont choisis en fonction des paramètres du chapitre 4.			
F - Croquis de repérage	Aucun lettrage n'est requis.			
G - Métadonnées (échelle, coordonnées géographiques, etc.)	Généré automatiquement (environ 8 pts) Les unités de mesure sont en forme abrégée sans point abrégé, au singulier et en minuscules (kilomètre = km mille = mi mètre = m pied = pi).			Noir
H - Droits d'auteur (© Gouvernement du Québec, année)	Généré automatiquement (environ 8 pts)			Noir
I - Renseignements complémentaires ¹ (légende, sources, extraits, etc.)	Arial régulier	8	C/bc	Au choix
J - Autres renseignements ¹ Liste de thèmes, Politique de confidentialité, À propos de..., etc.	Arial régulier	8	C/bc	Bleu (RVB 9, 82, 158 ou HTML 09529E)
Séparateurs de rubriques :	Arial régulier	8	C/bc	Bleu (RVB 9, 82, 158 ou HTML 09529E)
PIED DE PAGE	Voir le PIV et le <i>Cahier des normes graphiques, de navigation, d'édition et de rédaction</i> du Ministère.			

¹ Des hyperliens sont prévus à partir de ces éléments.

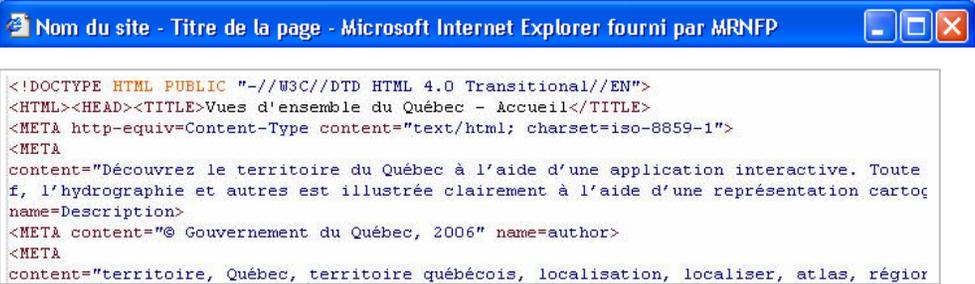
PAGES DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

La police Arial est recommandée sauf pour les exceptions associées au PIV ou aux normes du Ministère. Les textes sont de préférence appuyés à gauche. La hiérarchie proposée à la suite l'est à titre indicatif et variera en fonction des besoins et du concept graphique du site.

COMPOSANTE	Police	Corps (pts)	C - Majuscules bc - Minuscules	Couleur
Titre	Arial gras normal	12	C/bc	Au choix
Nom d'un thème	Arial gras normal	11	C/bc	Au choix
Menu des sections et sous-sections	Arial gras	12	C	Au choix
Titre des sections	Arial gras	11	C	Au choix
Titre des sous-sections	Arial régulier	10	C	Au choix
Texte courant	Arial régulier	9	C/bc	Noir RVB 0,0,0 ou HTML 000000
Champs d'un tableau	Arial gras	10	C ou C/bc	Blanc sur couleur au choix
Renvois en bas de page (source, date des illustrations, crédits, etc.)	Arial régulier	8	C/bc	Au choix

AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES

En plus des gabarits de mise en page et des lettrages et couleurs, on doit tenir compte de certaines autres caractéristiques.

COMPOSANTES	DESCRIPTION												
Barre d'identification (haut de l'écran) La présence du nom du site et du titre de la page aident les moteurs de recherche à repérer le site de même que l'ajout de balises dans le code HTML (description, mots clés, auteur, etc.).													
Couleurs d'hyperliens Le choix des couleurs est constant dans tout le site.	<table> <thead> <tr> <th></th> <th>RVB</th> <th>HTML</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Texte</td> <td>0,0,0</td> <td>000000</td> </tr> <tr> <td>Hyperlien et lien actif</td> <td>9, 82, 158</td> <td>#09529E</td> </tr> <tr> <td>Lien visité</td> <td>0, 0, 255</td> <td>#0000FF</td> </tr> </tbody> </table> 		RVB	HTML	Texte	0,0,0	000000	Hyperlien et lien actif	9, 82, 158	#09529E	Lien visité	0, 0, 255	#0000FF
	RVB	HTML											
Texte	0,0,0	000000											
Hyperlien et lien actif	9, 82, 158	#09529E											
Lien visité	0, 0, 255	#0000FF											

5. FENÊTRE CARTOGRAPHIQUE

L'habillage des pages est standardisé selon les modèles précédents. Pour sa part, la thématisation du contenu de la fenêtre cartographique est laissée au choix des auteurs. Pour assurer une homogénéité de base à la fenêtre cartographique interactive, l'application des règles suivantes est cependant recommandée. Les rubriques pertinentes de la partie I sont répétées pour assurer une autonomie à chaque partie.

FRONTIÈRES

Symbolisation

Une attention particulière est apportée à l'affichage des frontières sur les cartes. Le territoire du Labrador doit apparaître, mais il ne doit pas être nommément identifié et sa frontière doit être composée d'un symbole différent des autres frontières interprovinciales et internationales du Québec. Celles-ci seront libellées et illustrées de la façon suivante sur les cartes et dans la légende :

- . . — Frontière internationale
- . — . Frontière interprovinciale ou interétatique
- — — Frontière Québec–Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Tracé de 1927 du Conseil privé

Le tracé de 1927 se termine au trait de côte dans le nord et dans le sud aux abords du détroit de Belle Isle. Le libellé « *Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif)* » est placé à deux endroits sur les cartes :

- le long de la frontière au nord de Schefferville;
- au-dessus de la ligne du 52^e parallèle.



Si le libellé « *Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif)* » ne peut être inscrit (logo ou cartes de petite dimension), la couleur du Labrador ne doit pas offrir un contraste trop grand avec celle du Québec.

Le tracé des frontières et des découpages administratifs doit s'arrêter au trait de côte.

Pour le golfe du Saint-Laurent, la ligne d'équidistance établie avec les provinces maritimes en 1964 doit apparaître.

COULEURS DES SURFACES

La couleur de la surface du Québec doit s'étendre jusqu'à la ligne de partage des eaux. Le choix des nuances des couleurs est laissé aux auteurs.

La surface de l'eau est bleue et la surface hors-Québec (Labrador inclus) empruntera une couleur neutre (beige, gris ou kaki) pour mettre le Québec en évidence.

ORIENTATION FRANC NORD DES CARTES

Par convention, les cartes sont toujours orientées franc nord et une flèche indiquant le nord n'est donc pas nécessaire.

TOPONYMIE OFFICIELLE

La toponymie utilisée sur les cartes doit provenir de la Commission de toponymie du Québec. Cette dernière répertorie les toponymes officiels du Québec et énonce les règles d'écriture de base (abréviations, coupures de mot, tirets simples, tirets allongés, etc.) dans son site Internet : <http://www.toponymie.gouv.qc.ca>. Elle offre également un service de consultation par téléphone pour les cas particuliers qui nécessitent une interprétation (418 643-2817) ou par courriel à l'adresse topo@toponymie.gouv.qc.ca.

LETTRAGE

Le lettrage fait l'objet d'une hiérarchisation qui est constante dans tous les thèmes (taille, gras, majuscules, minuscules, couleur, etc.).

Police de caractère

La police Arial de caractère normal est recommandée. L'hydrographie emprunte l'italique.

Taille de la police

On applique les principes usuels de hiérarchisation et de calibrage des lettrages.

Majuscules/minuscules

En général, les toponymes sont en majuscules au début des mots et en minuscules ensuite, sauf si les règles toponymiques le commandent autrement. Les accents sont utilisés sur les majuscules au même titre que sur les minuscules.

Couleur



Les couleurs utilisées optimiseront le contraste pour favoriser la lecture sur la carte. Un halo peut parfois aider à définir le contour et à assurer un meilleur contraste. Dans le cas d'étiquettes servant à identifier des zones, il est suggéré d'utiliser une couleur de lettrage semblable au contour de la zone pour créer un lien visuel entre ces deux composantes.

CARTE INITIALE MONTRANT LE QUÉBEC EN ENTIER

Peu importe le thème choisi, la première carte affichée devrait montrer le Québec en entier et occuper le centre de la fenêtre cartographique. Cette règle vise à donner d'abord un aperçu global du territoire. La toponymie y est minimale : hydronymie des grands plans d'eau limitrophes, noms des provinces voisines et quelques noms de localités repère. L'utilisation d'une image matricielle de petite taille permet d'accélérer l'affichage dès l'ouverture. La carte occupera ensuite toute la surface de la fenêtre dès le premier zoom et l'application affichera alors les données propres au site.

Facteur de zoom



En activant les outils de zoom, l'accès à la cartographie interactive s'amorce. La carte initiale est alors remplacée par un agrandissement du secteur choisi. Les paramètres des seuils d'apparition de chaque base de données cartographiques (zoom minimum, maximum) sont établis pour chaque thème de façon à optimiser la rapidité d'affichage eu égard à la densité d'information. L'affichage d'un message indiquant l'atteinte du seuil de disponibilité des données évitera à l'utilisateur de continuer à zoomer inutilement. L'annexe II B présente des exemples de thèmes et de seuils d'affichage.

ASSISE CARTOGRAPHIQUE

La fenêtre cartographique utilise une variété de bases cartographiques qui sont affichées en succession au fur et à mesure des zooms. Les données qui la composent peuvent être matricielles (images) ou vectorielles. Le choix des assises est fait en fonction des objectifs établis et de la facilité à les mettre à jour.

Assise produite par le Ministère

Le Ministère produit un grand nombre d'assises cartographiques dans le cadre de son mandat. **Il est indiqué d'utiliser ces assises en priorité** à moins d'une situation qui justifie le recours à d'autres bases de données. On trouvera une liste des bases de données adaptées à la cartographie sur le WEB à l'annexe II B.

Assise matricielle ou vectorielle

Les données en format matriciel ou vectoriel répondent à des objectifs différents.

Les données en format *matriciel* sont très utiles lorsqu'on veut afficher une carte déjà faite ou une image satellite et elles gèrent bien les lettrages. Elles présentent des paramètres graphiques fixes. Les outils de cartographie interactive permettent d'agrandir cette image jusqu'à un point donné au-delà duquel la pixelisation devient trop prononcée. Dans un contexte de cartographie multiéchelle, on peut utiliser plusieurs assises matricielles d'origines diverses adaptées aux différents zooms. Il est alors intéressant de générer des images matricielles sur mesure affichant des paramètres graphiques constants (couleur des surfaces, des lettrages, etc.) pour assurer l'uniformité des images d'une échelle à l'autre.

Les données en format *vectoriel* sont composées de points, de lignes et de polygones. Les paramètres graphiques leur sont conférés au moment du processus d'édition. Les outils de cartographie interactive permettent d'agrandir cette image à l'infini; les surfaces de couleur se présentent alors de façon uniforme, peu importe l'échelle. Les lettrages et les symboles conservent cependant leurs paramètres de taille d'origine au fur et à mesure des agrandissements. Pour assurer la constance visuelle de ces éléments au fur et à mesure des zooms, il est parfois intéressant de contourner cette limite en rechargeant les données avec de nouveaux paramètres de taille de lettrage aux points d'inflexion critiques. Le poids des données à gérer peut cependant représenter un facteur limitatif eu égard à l'utilisation de cette méthode.

Densité d'information

Dans un contexte WEB, une assise cartographique épurée est privilégiée pour laisser toute la place au thème. Elle comprend les frontières, la surface terrestre, la surface de l'eau et quelques toponymes. On laissera au gestionnaire de couches le soin d'enrichir l'information au besoin (toponymes additionnels, routes, découpages administratifs, etc.).

Couleur

Dans la mesure du possible, l'assise empruntera des couleurs neutres pour mettre les thèmes en évidence.

THÈMES

À l'inverse, les thèmes doivent être mis en évidence par un traitement graphique adéquat, qu'ils soient inclus dans une image matricielle ou qu'ils apparaissent en surcharge. Les règles usuelles concernant l'ordonnancement des couches d'information sont appliquées. Il est également indiqué de s'assurer que la représentation est constante d'une échelle à l'autre (couleur, types de lignes, motifs, largeur des traits, etc.) pour les différents thèmes.

MISE À JOUR DES DONNÉES

Pour assurer une mise à jour en continu, un site pointera vers les serveurs où les bases de données d'origine sont emmagasinées au lieu de les copier. Si celles-ci sont copiées, on conservera la nomenclature d'origine des couches d'information pour faciliter la substitution au moment des mises à jour. On évitera aussi d'éditer les données, car cette opération sera à refaire à chaque mise à jour.

IMPRESSION

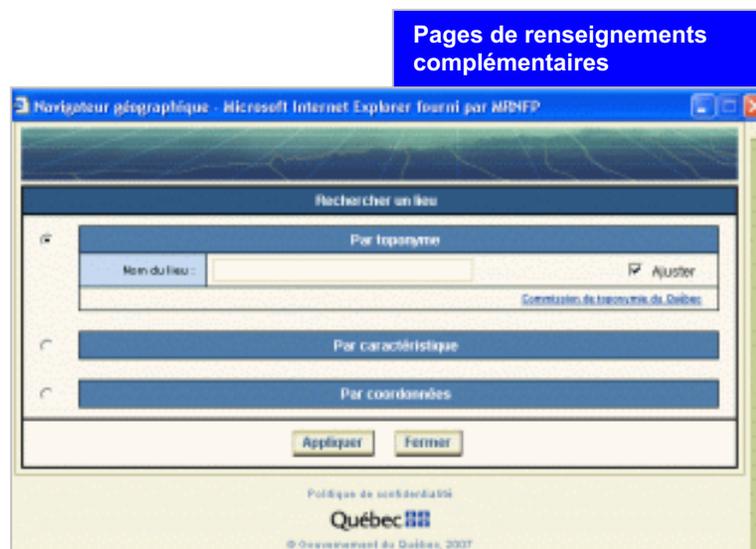
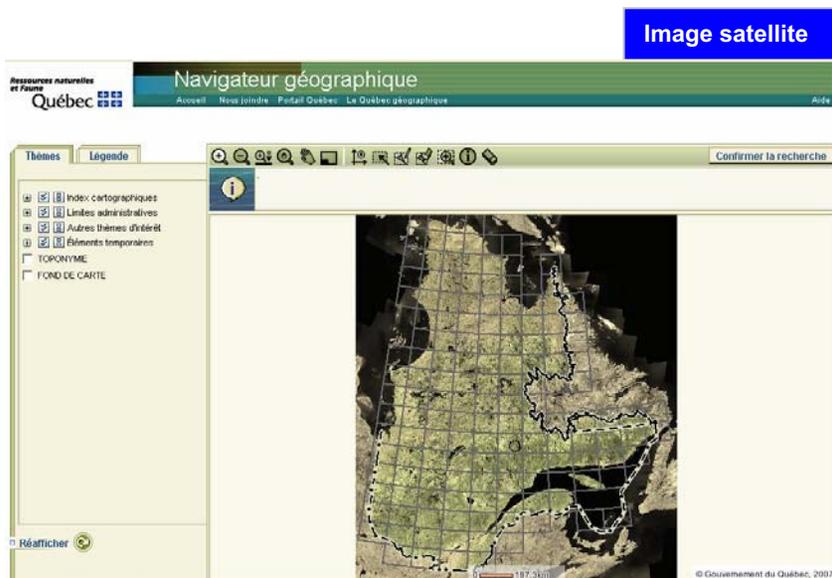
Dans un contexte WEB, l'impression des pages cartographiques peut s'avérer intéressante. Les mises en page utilisées prolongent l'interface graphique en composant des documents cartographiques autonomes, comprenant une légende et le copyright gouvernemental.

6. EXEMPLES D'APPLICATION

Deux exemples d'application sont présentés : le *Navigateur géographique* et *Vues d'ensemble du Québec*. Ce qu'il faut retenir de ces exemples c'est la grande souplesse graphique qui permet de personnaliser les sites tout en incluant les composantes minimales retenues au chapitre 2.

NAVIGATEUR GÉOGRAPHIQUE

Ce site applicatif ministériel a été développé par la DGIG en collaboration avec la DGTI et la DCOM. Il sert d'interface cartographique à divers sites ministériels (Géoboutique Québec, Catalogue d'information géographique, Gesfro, CTOPQ, etc.). Les extraits présentés montrent les composantes mentionnées précédemment pour Géoboutique Québec. Des environnements cartographiques et d'imagerie satellitaire sont illustrés, de même que des thèmes à différentes échelles. Une page de renseignements complémentaires est également présentée; son en-tête reprend le graphisme de la zone de messages pour assurer une parenté visuelle. La barre d'identification (haut de l'écran) illustrée reflète le nom du site. La barre d'outils configurée sur mesure présente un choix minimal qui, dans ce cas, convient à la clientèle grand public de Géoboutique Québec. La barre d'outils complète est présentée à l'annexe II A.



Le site est optimisé pour le navigateur Internet Explorer version 6.
Pour un meilleur affichage, la résolution de l'écran doit être au minimum de 1024 X 768 pixels.

Échelles, thèmes et assises cartographiques variés

Navigateur géographique
Accueil | Nouvel journal | Portail Québec | Le Québec géographique | Aide

Thèmes | Légende | Confirmer la recherche

- Index cartographiques
- Limites administratives
 - Région administrative
 - MRC et territoire équivalent
 - Communauté métropolitaine
 - Municipalité et terr. autochtone
 - Arrondissement
- Autres thèmes d'intérêt
- Éléments temporaires
- TOPONYME
- FOND DE CARTE

© Gouvernement du Québec, 2007

Local intranet

Conique de Lambert, NAD83 (SGRS) X (m) : 1726009, Y (m) : 1401678 Échelle approximative : 1/17 747 816

Navigateur géographique
Accueil | Nouvel journal | Portail Québec | Le Québec géographique | Aide

Thèmes | Légende | Confirmer la recherche

- Index cartographiques
- Limites administratives
 - Région administrative
 - MRC et territoire équivalent
 - Communauté métropolitaine
 - Municipalité et terr. autochtone
 - Arrondissement
- Autres thèmes d'intérêt
- Éléments temporaires
- TOPONYME
- FOND DE CARTE

© Gouvernement du Québec, 2007

Local intranet

Conique de Lambert, NAD83 (SGRS) X (m) : -40700, Y (m) : 306139 Échelle approximative : 1/2 450 290

Navigateur géographique
Accueil | Nouvel journal | Portail Québec | Le Québec géographique | Aide

Thèmes | Légende | Confirmer la recherche

- Index cartographiques
- Limites administratives
 - Région administrative
 - MRC et territoire équivalent
 - Communauté métropolitaine
 - Municipalité et terr. autochtone
 - Arrondissement
- Autres thèmes d'intérêt
- Éléments temporaires
- TOPONYME
- FOND DE CARTE

© Gouvernement du Québec, 2007

Local intranet

Conique de Lambert, NAD83 (SGRS) X (m) : 18667, Y (m) : 293962 Échelle approximative : 1/3 000 000

Navigateur géographique
Accueil | Nouvel journal | Portail Québec | Le Québec géographique | Aide

Thèmes | Légende | Confirmer la recherche

Zoom à une échelle prédéfinie

Choisissez une échelle : 1/20 000 [Appliquer] [Fermer]

- Index cartographiques
- Limites administratives
 - Région administrative
 - MRC et territoire équivalent
 - Communauté métropolitaine
 - Municipalité et terr. autochtone
 - Arrondissement
- Autres thèmes d'intérêt
- Éléments temporaires
- TOPONYME
- FOND DE CARTE

© Gouvernement du Québec, 2007

Local intranet

Conique de Lambert, NAD83 (SGRS) X (m) : -209650, Y (m) : 332447 Échelle approximative : 1/20 000

VUES D'ENSEMBLE DU QUÉBEC

Ce site autonome gouvernemental a été développé par la DGIG à l'initiative du Plan géomatique du gouvernement du Québec (PGGQ), en collaboration avec la DGTI et la DCOM. Les extraits présentés montrent les composantes mentionnées précédemment. Des environnements cartographiques et d'imagerie satellitaire sont illustrés, de même que des thèmes à différentes échelles. On trouve la page d'accueil du site, un outil téléporteur et un affichage plein écran. Des pages de renseignements complémentaires sont également présentées.



Les principaux territoires protégés

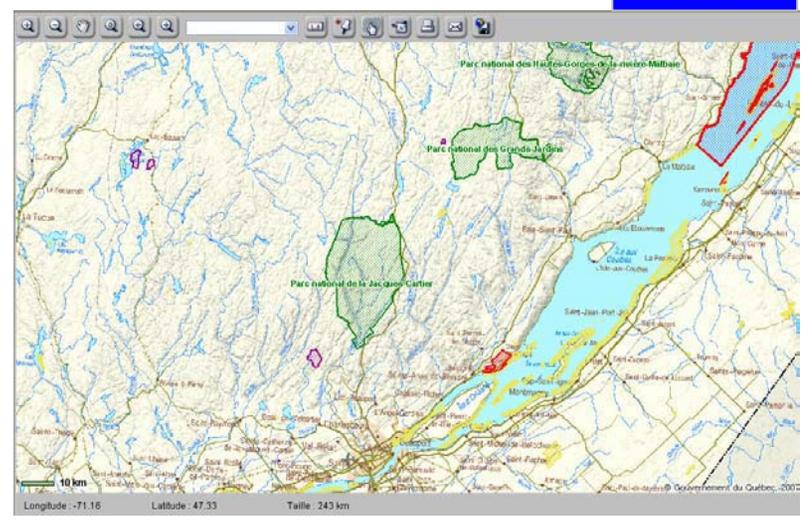
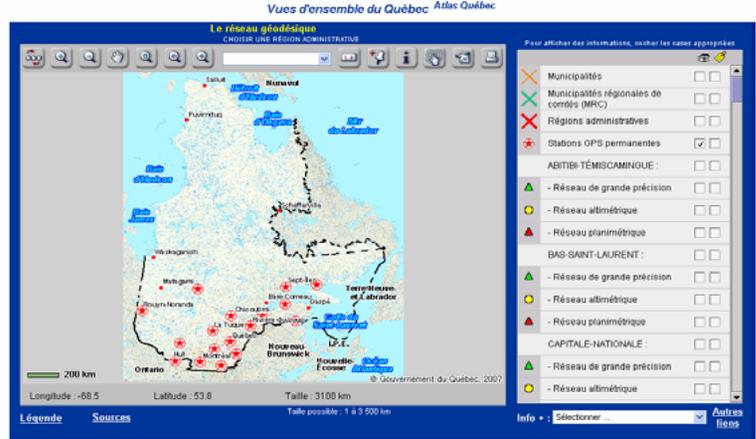


Le réseau géodésique



Le réseau géodésique

Plein écran



Pages de renseignements complémentaires

Vues d'ensemble du Québec *Atlas Québec*

Le relief - Sources

Assises cartographiques	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Divisions territoriales	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Données satellites	Centre canadien de télédétection (données RADARSAT et Landsat)
Élévation et profondeur	Ressources naturelles Canada (orographie) USGS EROS Data Center (images complémentaires) Pêches et Océans Canada (bathymétrie)
Nomenclature géographique et renseignements complémentaires pour les extraits	Commission de toponymie du Québec
Réseau de transport	Ministère des Transports



© Gouvernement du Québec, 2006

Québec

Accueil Plan du site Courriel Portail Québec Le Québec géographique

Vues d'ensemble du Québec *Atlas Québec*

Renseignements généraux

[Vues d'ensemble du Québec](#)
[Identification des sources](#)
[Choix des noms de lieux](#)
[Coordonnées des points géodésiques](#)
[Mise à jour des données](#)
[Droits d'auteur](#)

Vues d'ensemble du Québec

Ce site présente des vues générales du Québec à petite échelle à partir des thèmes suivants :

- Le relief
- L'hydrographie
- L'occupation du sol
- Les agglomérations et les villes
- Les principaux territoires protégés
- Le réseau géodésique
- La mise en valeur des ressources naturelles

Le site offre aussi de nombreux extraits tels que des images satellites, orthophotographies, cartes topographiques, modèles numériques d'altitude, etc., le même que des liens vers d'autres sites gouvernementaux thématiques.

Identification des sources

Les données proviennent des sources mentionnées pour chaque thème. Un complément d'information est enjoint au site TOPOS de la Commission de toponymie du Québec. Les définitions sont issues du *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française lorsque la mention **GDT** apparaît.

Choix des noms de lieux

Pour faciliter la lecture, le logiciel élimine automatiquement les noms de lieux qui se superposent. Les noms omis apparaissent habituellement au zoom suivant. Toute omission inopportune peut être signalée à l'adresse suivante :

responsable_module_vuesensemble@atlas.gouv.qc.ca

Coordonnées des points géodésiques

Les coordonnées officielles des points géodésiques sont disponibles à la Photocartothèque québécoise.

Site : Les données relatives au thème *Le réseau géodésique* datent du 29 octobre 2006.

Mise à jour des données

Les données du site sont mises à jour régulièrement. Toute erreur peut être signalée à l'adresse suivante :

responsable_module_vuesensemble@atlas.gouv.qc.ca

Les données n'ont aucune portée légale.

Droits d'auteur

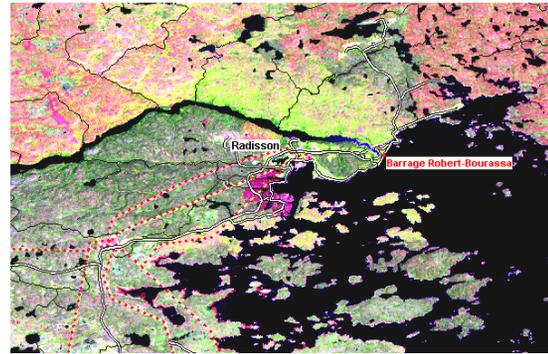
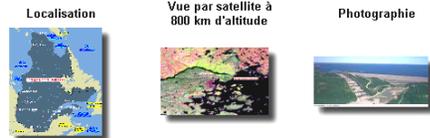
Chaque élément du site est la propriété d'un auteur. Toute utilisation ou reproduction, par quelque moyen que ce soit, est interdite à moins d'une permission écrite qui peut être obtenue en s'adressant à : responsable_module_vuesensemble@atlas.gouv.qc.ca

Québec

© Gouvernement du Québec, 2006

Info +

La mise en valeur des ressources naturelles - Barrage Robert-Bourassa



© Gouvernement du Québec, 2007

Légende

Vues d'ensemble du Québec *Atlas Québec*

L'occupation du sol

Composantes illustrées

Composante nordique

- Roc
- Mousses et roc
- Arbustes et mousses
- Arbustes et lichens
- Résineux et lichens

Composante forestière

- Forêt résineuse et mousses
- Forêt résineuse
- Forêt mixte
- Forêt feuillue
- Zone en transition

Composante agricole

- Culture extensive
- Culture intensive

Composante urbaine

- Agglomérations urbaines
- Toubières

Composante aquatique

- Plans d'eau

Limites

- Région administrative

Repères cartographiques

- Localité
- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Chemin forestier

Frontières

- Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)
- Interprovinciale
- Internationale

Fiabilité des classes d'occupation du sol

La carte d'occupation du sol provient d'une classification semi-automatique de l'image SPOT en 15 classes d'occupation du sol. La validation de ces classes a été faite par des photo-interprètes d'expérience. Ces professionnels se sont appuyés sur leur connaissance du terrain ainsi que sur des images satellites de meilleure résolution.

Vues d'ensemble du Québec *Atlas Québec*

Le réseau géodésique - Les repères altimétriques

Voici quelques exemples de repères altimétriques que vous pouvez trouver au cours d'une promenade.

[Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly](#) [Municipalité de Ferland-et-Boileau](#) [Municipalité de Wotton](#)

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly



Matricule 28L3621

Établi en 1928 par le gouvernement fédéral dans la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, ce repère est constitué d'un boulon de cuivre de 2 à 3 cm de diamètre ancré dans le mur au coin sud-ouest de l'église.

L'inscription suivante est gravée sur le mur :
C B-M MMMDCXXI

Contrairement à la majorité des repères, son numéro n'est pas inscrit sur le médaillon en raison de sa dimension réduite, mais gravé sur la pierre, comme le montre l'agrandissement au bas de l'image.

ANNEXES TECHNIQUES

CARTES SUR LE WEB

- II A. Barre d'outils – icônes, libellé des infobulles et descriptions
- II B. Thèmes et seuils d'affichage
- II C. Aide-mémoire pour la validation (cartes sur le WEB)

II A. Barre d'outils – icônes, libellé des infobulles et descriptions

Les libellés et les icônes suivants sont extraits de l'aide du *Navigateur géographique* et présentés à titre d'exemple.

La liste des outils est divisée en catégories (outils standards, zooms sur mesure, etc.). Les titres qui apparaissent en gras sont aussi utilisés pour les infobulles de la barre d'outils du site. Une brève définition explique l'utilité de chaque outil. D'autres outils sont également offerts dans d'autres progiciels (créer une annotation, plein écran, imprimer la carte actuelle, envoyer la carte par courriel, sauvegarder la session cartographique, obtenir de l'information complémentaire, etc.). Le graphisme et le choix des outils varient en fonction des progiciels utilisés. Il n'en reste pas moins que les fonctions se ressemblent d'un progiciel à l'autre. L'utilisation d'une banque d'icônes et de libellés communs dans les sites du ministère des Ressources naturelles et de la Faune permettrait aux usagers de se familiariser avec eux et de mieux les assimiler. Une des suites du présent guide sera d'ailleurs d'analyser la possibilité de mettre en place un mécanisme d'accès à des libellés et des icônes communs après en avoir discuté avec les usagers.

ICÔNE	 Libellé des infobulles Description
OUTILS STANDARDS	
	Zoom avant Permet de choisir et d'agrandir un secteur. <i>L'échelle graphique qui s'affiche au bas de la carte est dynamique et change en fonction des zooms.</i>
	Zoom arrière Permet de réduire un secteur.
	Zoom sur le Québec Permet d'afficher l'ensemble du Québec.
	Zoom au territoire initial Permet d'afficher les thèmes à l'échelle de départ.
	Zoom précédent Renvoie à la dernière carte affichée.
	Déplacer la zone d'affichage Permet de déplacer la zone d'affichage pour la recentrer sur un autre secteur.
	Renseignements de localisation Permet d'afficher les informations géographiques (nom, code géographique, découpage cartographique) et les coordonnées associées à un lieu.
ZOOMS SUR MESURE	
	Zoom à une échelle spécifique Permet de fixer une échelle sur mesure.
	Zoom à une échelle prédéfinie Permet de choisir l'une des échelles prédéfinies.
	Rechercher un lieu Permet de repérer un secteur d'intérêt à partir d'un toponyme, de caractéristiques ou de coordonnées.

OUTILS DE SÉLECTION	
	<p>Sélectionner Permet de faire la sélection d'éléments du thème actif (ex. une municipalité). <i>Une sélection est souvent nécessaire à l'utilisation d'autres fonctionnalités.</i></p>
	<p>Créer un élément temporaire Permet d'ajouter temporairement des éléments sur mesure. <i>Il s'agit des points, de lignes ou de polygones qui s'ajoutent aux thèmes du menu de gauche et qui peuvent être sélectionnés au besoin.</i></p>
	<p>Supprimer un élément temporaire Permet de supprimer un ou plusieurs éléments temporaires.</p>
	<p>Zoom sur la sélection Permet d'optimiser l'affichage des éléments sélectionnés.</p>
	<p>Extension à la sélection Permet de définir une zone d'extension autour d'éléments sélectionnés.</p>
	<p>Données descriptives Permet d'afficher les caractéristiques d'éléments pointés sur la carte.</p>
FONCTIONS CARTOGRAPHIQUES	
	<p>Afficher le croquis de repérage Permet de situer la fenêtre cartographique dans une vue plus générale. <i>La carte de localisation peut toujours rester ouverte et servir de référence pour se déplacer vers un autre secteur en un seul clic.</i></p>
	<p>Mesurer une distance Permet de mesurer la longueur d'un trait ou d'un parcours.</p>
	<p>Mesurer une superficie Permet de mesurer la superficie d'une zone.</p>
	<p>Annoter la carte Permet d'ouvrir une nouvelle fenêtre et un coffre à outils pour annoter la carte.</p>
	<p>Modifier les unités de mesure Permet de changer les unités de mesure.</p>
	<p>Modifier la projection cartographique Permet de changer la projection cartographique.</p>
AUTRES OUTILS	
	<p>Effacer Permet d'effacer les marques de localisation, les sélections ou les mesures.</p>
	<p>Documents connexes Permet d'afficher une liste de documents rattachés aux éléments pointés sur la carte.</p>
	<p>Rechercher des documents Permet de chercher des documents à partir de divers critères (numéro de document, titre, mots-clés, date, etc.), de les afficher et de les imprimer au besoin.</p>
	<p>(Bouton retour) Permet de terminer l'exploration géographique et de revenir à l'application principale. <i>Le texte inscrit sur le bouton peut varier selon le contexte d'utilisation du navigateur géographique.</i></p>

II B. Thèmes et seuils d'affichage

Le tableau suivant présente un exemple des seuils d'affichage utilisés dans le site *Vues d'ensemble du Québec*. Les seuils sont exprimés en kilomètres et par échelles.

	SOURCE	FORMAT	COMPOSANTES ¹	SEUILS D'AFFICHAGE	
				EN KILOMÈTRES (maximum – minimum)	PAR ÉCHELLES (maximum – minimum)
Base de navigation	BDGA 5M ² (carte initiale)	Matriciel et vectoriel	Hydrographie (lignes et polygones)	350 à 4 000	1/1 800 000 à 1/22 000 000
			<i>Hydronymie</i>	1 000 à 4 000	1/5 500 000 à 1/22 000 000
			<i>Toponymie des localités au démarrage du thème</i>	3 999 à 4 000	1/21 000 à 1/22 000 000
			<i>Toponymie des provinces</i>	125 à 4 000	1/700 000 à 1/22 000 000
	BDGA 1M ²	Vectorel	Hydrographie (lignes et polygones)	0 à 350	1/5 500 000 à 1/1 800 000
			Toponymie des localités		
			Primaires	0 à 2 001	0 à 1/12 500 000
			Secondaires	0 à 150	0 à 1/825 000
			Tertiaires	0 à 75	0 à 1/400 000
	BDTA et SDA 250K	Vectorel	<i>Fond cartographique allégé (aéroports, routes, etc.)</i>	40 à 4 000	1/215 000 à 1/22 000 000
Hydrographie (lignes et polygones)			30 à 4 000	1/170 000 à 1/22 000 000	
<i>Fond cartographique allégé (aéroports, routes, etc.)</i>			30 à 4 000	1/170 000 à 1/22 000 000	
BDAT et SDA 100K	Vectorel	Découpages administratifs	30 à 4 000	1/170 000 à 1/22 000 000	
		Hydrographie (lignes et polygones)	0 à 12	0 à 1/65 000	
Thèmes spécifiques Le relief, l'hydrographie, etc.	IMAGE Résolution 500 m	Matriciel	<i>Image du relief du Québec en couleurs et en grisé</i>	125 à 4 000	1/700 000 à 1/22 000 000
			<i>Image SPOT-VEG classifiée</i>	250 à 4 000	1/1 500 000 à 1/22 000 000
			<i>Oronymie (régions montagneuses)</i>	250 à 1 500	1/1 500 000 à 1/8 000 000
			<i>Oronymie (montagnes et altitudes)</i>	125 à 500	1/700 000 à 1/2 700 000
	IMAGE Résolution 100 m	Matriciel	<i>Image geotif, projection conique conforme de Lambert du Québec. En couleurs ou en tons de gris, avec ou sans estompage. Avec ou sans limites administratives.</i>	40 à 4 000	1/215 000 à 1/22 000 000
	IMAGE Résolution 25 m	Matriciel		12 à 40	1/65 000 à 1/200 000
	Le réseau géodésique	BDAT et SDA 100K	Vectorel	Bâtiments surfaciques	2 à 12
BDTQ 20K		Vectorel	<i>Tracé des rues, odonymie, bâtiments et autres.</i>	0,5 à 12	1/2 500 à 1/ 80 000
GEODEQ III		Fichier format .SHP	Points géodésiques	0 à 4000	0 à 1/22 000 000
Les principaux territoires protégés	Registre des aires protégées	Vectorel	<i>Découpages relatifs au thème (aires protégées, provinces naturelles).</i>	19 à 4 000	1/55 000 à 1/22 000 000

¹ Les composantes écrites en italique ont été traitées spécifiquement pour le site.

² Ces bases de données sont téléchargeables : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/portrait/portrait-donnees.jsp>.

II C. Aide-mémoire pour la validation (cartes sur le WEB)

Cette grille sert à valider les composantes de la page cartographique. Le cercle qui apparaît à droite des champs **SYMBOLOGIE** et **LETTAGE** sera coché si toutes les caractéristiques énumérées ci-contre sont conformes.

À SURVEILLER ...				
<p>○ Alignement horizontal et vertical</p> <p>○ Espacement entre les colonnes</p> <p>○ Interligne</p> <p>○ Dimension : largeur, hauteur</p> <p>○ Concordance des symboles avec la carte</p>			<p>○ Police : Arial, majuscules ou majuscules / minuscules, taille, gras, couleur</p> <p>○ Alignement (colonnes, lignes)</p> <p>○ Interligne et espacement interparagraphe</p> <p>○ Textes : orthographe, grammaire et concordance avec la carte</p> <p>○ Toponymie : conforme à la Commission de toponymie</p>	
COMPOSANTE	DESCRIPTION	POSITION	SYMBOLOGIE	LETTAGE
A Titre du site	Site applicatif - Image de base des sites applicatifs ministériels	<input type="checkbox"/> Zone d'image personnalisée	Conformité aux normes ministérielles	○
	Site autonome - Image personnalisée	<input type="checkbox"/> Haut de la zone de contenu	Conformité au PIV	
	Hyperlien vers le portail <i>Le Québec géographique</i>	<input type="checkbox"/> Barre de navigation		Adresse fonctionnelle
B Gestionnaire de couches	Titre des rubriques	<input type="checkbox"/> Haut, appui gauche		
	Nom et symboles des éléments	<input type="checkbox"/> Nom ou légende spécifique en onglet ou en page volante	Symbole adéquat	
	Nom et symboles des sous-éléments	<input type="checkbox"/> Nom ou légende spécifique en onglet ou en page volante	Symbole adéquat	
	Renvois et notes	<input type="checkbox"/> Chiffre en exposant et note en bas de page		
	Cases à cocher	<input type="checkbox"/> Gauche ou droite	Crochets noirs pour tous les éléments et par élément	
C Barre d'outils	Icônes et séparateurs ()	<input type="checkbox"/> Au-dessus de la carte	Concordance avec l'aide	
	Présence des infobulles			Concordance avec les textes de l'aide ○
D Zone de messages	Présence de la zone et contenu	<input type="checkbox"/> Haut de la fenêtre cartographique		○
E Fenêtre cartographique	Présence de la fenêtre	<input type="checkbox"/> Contiguë au gestionnaire de couches – étendue optimale		○

Frontières	Frontière internationale	<input type="checkbox"/> Sur la carte <input type="checkbox"/> En légende	— . . —	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	
	Frontière interprovinciale ou interétatique	<input type="checkbox"/> Sur la carte <input type="checkbox"/> En légende	— . — .	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	
	Frontière Québec–Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)	<input type="checkbox"/> En légende	— — .	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	
	Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif)	<input type="checkbox"/> Sur la carte		<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	
F Croquis de repérage	Disponibilité	<input type="checkbox"/> Bas de la carte (page volante) ou <input type="checkbox"/> sous la fenêtre cartographique	Bandeau bleu PIV (RVB 0, 51, 153; HTML : 003399)	<input type="radio"/>			
G Métadonnées	Échelle graphique	<input type="checkbox"/> Bas de la carte, gauche ou centre		<input type="radio"/>			
	Système de référence et projection	<input type="checkbox"/> Sous la carte ou dans la barre d'état				<input type="radio"/>	
	Coordonnées	<input type="checkbox"/> Sous la carte ou dans la barre d'état				<input type="radio"/>	
	Échelle numérique	<input type="checkbox"/> Sous la carte ou dans la barre d'état				<input type="radio"/>	
H Droits d'auteur	© Gouvernement du Québec, année	<input type="checkbox"/> Bas de la carte à droite, pied de page		<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	
I Renseignements complémentaires	Légende	<input type="checkbox"/> Hyperlien sous la carte ou onglet spécifique		<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	
	Aide	<input type="checkbox"/> Barre de navigation à droite			Hyperliens activés	<input type="radio"/>	
	Sources des données Titre des colonnes : Données, Organisme, Année Informations	<input type="checkbox"/> Hyperlien sous la carte <input type="checkbox"/> Ordre alphabétique de la première colonne puis de la deuxième					<input type="radio"/>
	Extraits de documents pertinents	<input type="checkbox"/> Hyperlien sous la carte			Adresse fonctionnelle	<input type="radio"/>	
	Adresses de sites complémentaires	<input type="checkbox"/> Hyperlien sous la carte			Adresse fonctionnelle	<input type="radio"/>	
	Résolution de l'écran	<input type="checkbox"/> Texte sous la carte//					<input type="radio"/>
	Fureteurs supportés	<input type="checkbox"/> Texte sous la carte					<input type="radio"/>
J Autres renseignements	Politique de confidentialité	<input type="checkbox"/> Hyperlien au-dessus du pied de page			Adresse fonctionnelle	<input type="radio"/>	
	À propos de.... Note : Le présent document n'a aucune portée légale.	<input type="checkbox"/> Hyperlien au-dessus du pied de page			Adresse fonctionnelle	<input type="radio"/>	
		<input type="checkbox"/>				<input type="radio"/>	

